



VINCENT
DEVICTOR

GOUVERNER LA BIODIVERSITÉ
ou comment réussir à échouer

Sciences
à nos questions

éditions
Quæ

Gouverner la biodiversité ou comment réussir à échouer

Vincent Devictor

Conférence-débat organisée par le groupe Sciences en
questions en visioconférence, le 4 décembre 2020.

Éditions Quæ

La collection « Sciences en questions » accueille des textes traitant de questions d'ordre philosophique, épistémologique, anthropologique, sociologique ou éthique, relatives aux sciences et à l'activité scientifique.

Directeurs de collection : Raphaël Larrère, Catherine Donnars.

Le groupe de travail Sciences en questions a été constitué à l'Inra en 1994 — devenu INRAE — à l'initiative des services chargés de la formation et de la communication. Son objectif est de favoriser une réflexion critique sur la recherche par des contributions propres à éclairer, sous une forme accessible et attrayante, les questions philosophiques, sociologiques et épistémologiques relatives à l'activité scientifique.

Texte revu avec la collaboration de Marie-Noëlle Heinrich et Danièle Magda.

Retrouvez nos ouvrages parus dans la même collection sur <https://www.quae.com/collection/14/sciences-en-questions>.

© éditions Quæ, 2021

ISBN imprimé : 978-2-7592-3438-7

ISBN PDF : 978-2-7592-3439-4

ISBN epub : 978-2-7592-3440-0

Éditions Quæ

RD 10

78026 Versailles Cedex

www.quae.com

www.quae-open.com

Les versions électroniques de cet ouvrage sont diffusées sous licence Creative Commons CC-by-NC-ND 4.0.



Pour toutes questions, remarques ou suggestions : quae-numerique@quae.fr.

Table des matières

Préface.....	5
Gouverner la biodiversité ou comment réussir à échouer ...	9
Introduction.....	9
L’ultra solution à la crise de la biodiversité	12
Se perdre en transitions	14
La dépolitisation de la crise de la biodiversité.....	18
Du conflit ouvert à l’absence de responsables.....	19
La gouvernementalité du vivant par les nombres	29
L’invention d’une politique sans biodiversité	32
Trier le vivant.....	35
Fonctionnaliser le vivant.....	38
Substituer le vivant	45
Les résistances écologiques et politiques au régime de destruction	49
S’embarrasser des corps et des liens.....	50
Questionner le cap.....	55
Conclusion	58
Discussion	63
Références bibliographiques	73

Préface

Depuis quelques temps nous avons l'intention de poursuivre la réflexion sur les *big data* que nous avons entamée avec la conférence de Bruno Strasser. Plus précisément, nous voulions examiner en quoi le développement des grands programmes de prise en compte de la biodiversité modifie les pratiques de recherche en écologie. Le *Global Biodiversity Information Facility* issu du Forum Mégascience et l'*International Geosphere-Biosphere Program* (IGPB) permettent-ils de prendre la mesure de l'érosion de la biodiversité et de ses conséquences fonctionnelles ? Peuvent-ils aider à contrecarrer cette érosion et dans quelles limites ? Se poser de telles questions nous semblait d'autant plus judicieux que la fusion de l'Inra et de l'Irstea a renforcé la communauté des spécialités relevant de l'écologie dans INRAE.

Telles sont les raisons pour lesquelles nous t'avons invité, Vincent, à faire une conférence qui sera suivie d'un ouvrage. Tu présentes en effet l'avantage d'associer une compétence manifeste en philosophie des sciences et des techniques, à une compétence plus ancienne et internationalement reconnue en écologie.

À l'issue d'une classe préparatoire au lycée Henri IV à Paris, tu t'es lancé dans un cursus d'écologie à l'université Paris VI. Cela t'a conduit à soutenir, en 2005, une thèse sous la direction de Denis Couvet et Frédéric Jiguet. Elle portait sur *La nature ordinaire face aux perturbations anthropiques*. Dès ce travail tu as focalisé ton attention sur l'érosion des effectifs d'oiseaux communs et des populations d'insectes dont ils dépendent.

Après deux années d'ATER à Paris et une de post-doctorat à Oxford, tu es devenu chargé de recherche au CNRS en 2009, intégrant alors l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier. Grâce à une abondante production d'articles dans

des revues internationales et à tes collaborations européennes, tu es devenu éditeur en chef de la revue *Biological Conservation*. Après avoir soutenu une HDR en 2014, tu accèdes, à 42 ans, au statut de directeur de recherche en 2018. Voici donc une belle carrière en écologie !

Tu t'étais déjà convaincu que, se préoccuper de la biodiversité suppose de se soucier des espèces communes dont le déclin des effectifs s'accélère depuis quelques décennies. Il fallait donc aller au-delà d'une protection de la nature qui s'était focalisée jusqu'alors sur les parcs, les réserves et les espèces dont les populations sont en voie d'extinction. Cela t'a conduit à te soucier de la nature que les hommes côtoient au quotidien, mettent en valeur et souvent altèrent ou détruisent, que ce soit dans les campagnes intensivement cultivées ou dans les espaces urbains et périurbains. La nature ordinaire qu'oubliait plus ou moins la politique de protection. Or, les travaux que tu as menés dans ce domaine ne te satisfaisaient pas vraiment. Décrivant les symptômes du mal, ils ne permettaient ni d'en comprendre les causes enchevêtrées, ni de savoir ce qu'il conviendrait de faire pour changer de trajectoire. Tu aurais aimé appréhender tous les aspects de l'érosion de la biodiversité, tant au niveau local que global. Et voilà comment trois ans après avoir intégré le CNRS comme écologue, tu entames des études de philosophie. À l'issue de ton master 2, tu rencontres Claude Gautier qui enseigne la philosophie à Montpellier et qui te décide à engager un travail de thèse, sous la direction de Bernadette Bensaude-Vincent, portant sur les technosciences promues par les programmes internationaux qui ont alimenté depuis lors les expertises de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Cela te conduira à suivre les activités du Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques (CETCOPRA) de l'université Paris I en faisant des allers-retours entre Montpellier et Paris. Enfin, en 2018 (juste après avoir été promu DR), tu soutiens une thèse de philosophie intitulée : *La prise en charge technoscientifique de la biodiversité*. C'est à cette occasion que j'ai fait ta connaissance, en tant que membre du jury. Auparavant j'avais lu *Nature en crise – penser la biodiversité*, ouvrage paru en 2015, et un

article intitulé « La quantification de l'anthropocène, une stratégie sans stratège » paru dans l'ouvrage collectif *Penser l'anthropocène* sous la direction de Rémi Beau et Catherine Larrère.

Pour interpréter la prise en charge technoscientifique d'une biodiversité en crise, tu as transposé de façon convaincante les thèses de Michel Foucault sur la biopolitique. Tu y décortiques de façon précise les dispositifs scientifiques et politiques qui entendent comptabiliser l'érosion de la biodiversité, la traduire en intérêts, mettre enfin en balance ses pertes et ses gains. On saisit ainsi, dans la présentation de la prise en compte de la biodiversité, que l'inventaire global sous forme de *big data*, en concevant la diversité biologique comme un stock d'espèces, néglige les interactions qu'elles entretiennent dans les milieux qu'elles fréquentent, imposant une logique comptable sans rapport avec les dynamiques naturelles. Ces *big data* sont sans doute de nature à alerter les pouvoirs publics de tous les pays sur la gravité de la situation et sont de ce fait censés fournir des indicateurs chiffrés au niveau mondial comme aide à la décision. Or, le niveau mondial est celui où n'existe justement aucune instance politique capable d'élaborer démocratiquement des décisions et d'imposer qu'elles soient suivies d'effets. Tout se passe comme si les scientifiques étaient conduits à construire des outils d'aide à la décision, non seulement sans grande pertinence écologique, mais qui s'adressent en outre au niveau où rien ne peut vraiment être décidé. L'impression que la « grande stratégie sans stratège » qui prétend rendre la biodiversité gouvernable n'aboutit qu'à préserver le *business as usual*, est confortée par l'analyse que tu fais de la façon dont les programmes ultérieurs poursuivent la logique comptable de la description de la biodiversité jusqu'à adopter une logique économique. D'une part, il s'agit de traduire la biodiversité en intérêts par le biais des services écosystémiques qu'elle rend possibles, services dont on s'efforce d'évaluer la valeur économique alors qu'ils sont fournis gratuitement aux sociétés. D'autre part, des méthodes invitant à compenser les destructions locales de biodiversité par des opérations de réparation écologique — au prix de bidouillages prétendant permettre d'autoriser des destructions ici si elles sont compensées par des

améliorations ailleurs de sorte qu'il n'y ait pas de perte globale de biodiversité, ce qui n'a pas de sens écologique.

Pour reconforter le lecteur, tu as achevé ta thèse en expliquant pourquoi et comment la nature est récalcitrante : ses dynamiques ne peuvent être appréhendées par les *big data* ; ce n'est pas pour nous rendre service que les abeilles pollinisent les fleurs et que les forêts limitent l'érosion, et, contrairement à ce que pourrait faire croire le dispositif de compensation, il ne saurait y avoir d'équivalence entre les pertes et les gains de biodiversité. C'est pourquoi les scientifiques qui étudient la biodiversité *in situ* et les militants qui la protègent peuvent en dépit des dispositifs de pouvoir mis en œuvre, conserver des marges de liberté et de créativité. C'est au niveau local que ça résiste, et au niveau global que l'on est impuissant.

Depuis cette thèse tu t'es engagé à mener de front une contribution aux recherches en écologie et une réflexion philosophique sur tes travaux et ceux de tes collègues. D'ailleurs sur les quatre thèses que tu diriges, deux le sont en collaboration avec Virginie Maris.

C'est pour avoir trouvé ta thèse remarquable que j'ai suggéré à mes collègues de Sciences en questions de t'inviter à faire une conférence sur l'impossibilité d'une gestion globale de la biodiversité. Avec le livre qui s'ensuit, tu es en compagnie de Bernadette Bensaude-Vincent et de Virginie Maris dont nous avons déjà publié un ouvrage.

En déplorant qu'un malin virus nous ait obligé de tenir cette conférence en visioconférence, ce qui est toujours frustrant pour les orateurs comme pour leurs auditeurs, je te laisse la parole.

*Raphaël Larrère,
co-directeur de la collection « Sciences en questions »*

Gouverner la biodiversité ou comment réussir à échouer

Introduction

Pourquoi ce gouffre entre, d'une part, le savoir scientifique qui alerte et quantifie depuis près d'un siècle les causes et les conséquences de la dégradation de l'état écologique de la planète et, d'autre part, l'action politique qui semble seulement capable de multiplier des sommets, de constater, de promettre, mais ne rien pouvoir infléchir ? Quel modèle politique peut-il aujourd'hui prétendre enrayer la perte de biodiversité ? Pourquoi tant de rapports sur l'état dégradé de la biodiversité et tant de reports des politiques ambitieuses de sa protection ? Pourquoi la transition écologique semble-t-elle être conçue pour durer éternellement ?

En somme, pourquoi réussissons-nous à échouer avec autant de brio en matière de politique écologique ?

L'étonnement est le sentiment qui gagne l'écologue qui se consacre à l'étude de l'impact des activités humaines sur la biodiversité. Étonnement provoqué par le décalage entre ce que l'on sait et ce que l'on fait en matière de protection de la nature. Décalage entre connaissance scientifique et réaction politique à cette connaissance ou entre savoir et pouvoir ou peut-être savoir et vouloir.

L'érosion de la biodiversité mondiale s'amplifie. Les scientifiques utilisent les qualificatifs extrêmement inquiétants de « défaunation » et « d'annihilation » pour caractériser cette situation inédite. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 2021, quant à lui, annonce un avenir « apocalyptique » en 2030 si la température augmente de 1,5 °C. Nous sommes acteurs et

témoins de l'accumulation d'un savoir de plus en plus précis sur l'ampleur de la crise écologique et la diversité de ses manifestations. Il y a accumulation et sur-confirimation par des synthèses scientifiques qui se déclinent au niveau national, européen ou mondial des liens causaux entre les activités anthropiques et l'érosion de la biodiversité, impliquant directement l'intensification des pratiques agricoles, la destruction des habitats et le changement climatique. Une forme de convergence des enjeux se profile. La crise de la biodiversité semble être l'une des variations d'un problème plus général qui englobe le changement climatique, les maladies émergentes, les pollutions mais aussi l'apparition de nouvelles formes d'injustices environnementales et d'inégalités entre pays ou entre personnes.

La sphère politique semble en revanche spectatrice de ce funeste destin de la diversité biologique. Le dernier exemple de cette manifestation d'impuissance est la réunion à l'ONU en octobre 2020, de 150 dirigeants mondiaux qui « affichent », selon leur propre terme, leurs ambitions pour la biodiversité. « L'humanité est en guerre contre la nature » constate le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, qui a ouvert ce nouveau sommet sur la biodiversité, et qui appelle à « changer de cap », mentionnant au passage le lien entre crise écologique et maladies émergentes. Une guerre qu'Emmanuel Macron avait déclarée quelques mois plus tôt contre un certain virus.

Il n'y a pas seulement une ambition affichée, mais une surenchère de promesses qui saturent le discours politique en matière de biodiversité. À deux jours du sommet, 60 dirigeants — parmi lesquels figurent le président français, Emmanuel Macron, la chancelière allemande, Angela Merkel, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen — se sont accordés sur une liste de promesses et d'agendas ambitieux de transition écologique, de fin de l'érosion de la biodiversité, de ralentissement du réchauffement, en employant des « solutions basées sur la nature ». La France avait proposé « l'arrêt du déclin de la biodiversité en 2010 ». Et nous pourrions ajouter les formules qui font figures de slogans comme « le zéro artificialisation nette » promis par Emmanuel

Macron, ou *make our planet great again*. Ou encore tous les *deals* comme le *Global Green New Deal* qui promettent croissance économique et, en même temps, réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Il y a bien un gouffre entre une situation toujours plus sombre et les promesses toujours plus grandioses. Pourquoi ce clivage ?

Après avoir étudié pendant quinze années l'impact des changements globaux sur la biodiversité, il m'a semblé utile de marquer une pause. Il m'a semblé nécessaire de problématiser différemment ce qui se pense généralement comme un clivage. Dans ce qui suit, mon point de départ est d'admettre que l'existence même d'une séparation claire entre une sphère qui sait et une sphère qui décide est assez peu convaincante. L'érosion de la biodiversité se conçoit mal comme la conséquence d'un malentendu entre des scientifiques et des décideurs. Cette conception produit deux manières d'envisager la crise de la biodiversité dont j'ai cherché à me débarrasser dans deux premières sections courtes : celle qui se pense comme un ensemble de « solutions » que nous ne parvenons pas à appliquer, et celle qui se pense comme une « prise de conscience » progressive qui tarde à se concrétiser.

Le chantier qu'il me semble plus stimulant d'entreprendre consiste à comprendre comment la crise de la biodiversité fait irruption, bouleverse puis s'incorpore dans une certaine politique, autrement dit dans des rapports de force. La critique vive d'un mode de développement destructeur dans laquelle s'élabore l'idée de crise de la biodiversité est activement reconfigurée, sur un mode pacifié, comme relevant d'un problème technique ou culturel. C'est l'étude de ces processus de dépolitisation et d'abstraction des enjeux écologiques qui structure l'enquête menée dans la troisième section. C'est ce que j'appelle l'invention d'une politique de la biodiversité... sans politique.

Cette dépolitisation s'appuie sur une abstraction des réalités matérielles et biologiques détruites, à laquelle je consacre la quatrième section. Je montre comment l'embarras fondamental que représente l'érosion du vivant se dissout dans la prise en

charge managériale d'un ensemble de ressources qui n'ont plus rien de vivant. C'est ce que j'appelle l'invention d'une politique de la biodiversité... sans biodiversité.

Voilà, selon moi, l'occasion d'un engagement fort du côté de la lutte contre ce processus de dépolitisation et de chosification de la biodiversité. Cet engagement prend la forme d'un ensemble de points à défendre dont je propose quelques contours dans la dernière section. Pas seulement motivés par des valeurs — ce à quoi nous tenons — mais par les mobiles d'un engagement possible contre la destruction, ce pour quoi nous tenons. Plutôt qu'un appel solennel à un « changement de paradigme », c'est une écologie des corps et des liens, que nous avons sous les yeux, qu'il me tient à cœur de défendre comme terreau de résistance.

L'ultra solution à la crise de la biodiversité

Décrire la crise de la biodiversité, s'interroger sur ses manifestations et sur la multiplicité de ses causes débouche irrésistiblement sur la recherche de « solutions » avec, en arrière-plan, l'autorité d'un impératif pratique. Or l'énoncé vertigineux qui tient en deux mots « que faire ? » n'a — sans autre accroche dans le monde réel — aucun sens. Lutter contre la construction d'un barrage à un endroit donné, peser sur un rapport de force en s'appuyant sur des associations et des groupes de pressions, dévoiler un commerce illégal d'animaux protégés, boycotter individuellement ou collectivement une multinationale destructrice, lancer une alerte sur un rapport erroné ou une loi néfaste, débusquer l'absurdité de certaines politiques publiques, ou s'engager en politique suppose autre chose que des énoncés. La crise de la biodiversité ne se pose pas comme une grande énigme à résoudre. Faire preuve de réalisme ou de concret ne passe pas par la formulation d'énoncés aussi généraux qu'abstraites. C'est la première voie qu'il m'a semblé utile d'écarter, celle de la recherche de solutions générales, qui me semble désincarnée. La logique interne du système actuel créant les inégalités et le désastre écologique appelle des transformations radicales qui ne se déclinent pas en solutions aussi générales qu'abstraites.

Les contradictions majeures de la plupart des énoncés ou des programmes qui se focalisent sur des solutions générales méritent dès lors qu'on s'y attarde un peu. Pour illustrer ce point, il est utile de reprendre la mise en garde humoristique formulée par Paul Watzlawick, membre fondateur de l'École systémique stratégique de Palo Alto, lorsqu'une solution produit le problème qu'elle est censée résoudre. Watzlawick propose, dans un ouvrage satyrique intitulé *Comment réussir à échouer*, d'identifier ce qu'il nomme l'ultra solution, non pas pour réussir, mais, propose-t-il avec malice, pour échouer (Watzlawick, 1988). Si l'on est sur le point d'échouer à la résolution d'un problème, pourquoi ne pas s'efforcer d'échouer complètement ? N'est-ce pas la manière la plus sûre de se débarrasser du problème pour de bon ? L'ultra solution est la solution qui se débarrasse non seulement du problème mais aussi de tout le reste. S'en contenter c'est réussir à échouer. Les solutions non situées émises pour résoudre la crise de la biodiversité sont souvent des ultra solutions. En se débarrassant de ce que la crise de la biodiversité a de problématique, d'embarrassant, du choc politique qu'elle provoque, celle-ci change de nature. L'étrange expérience de pensée qui fabrique une biodiversité pilotable par le haut, par les « on », « nous », « ils » indéfinis est un pas vers l'ultra solution.

Le problème de la crise de la biodiversité qui serait résolu par la formulation de solutions globales est donc un problème mal posé. C'est une autre hypothèse que mon propos privilégie : le régime de savoir-pouvoir qui se déploie au niveau global pour traiter et résoudre la crise de la biodiversité n'a — en dépit des promesses — aucune vocation à la résoudre. Il n'y aura donc pas de solutions à la crise tant qu'un mode de rapport au vivant destructeur demeure verrouillé sur lui-même. À la manière du baron de Münchhausen qui tente de s'extraire d'un marécage en se tirant soi-même par les vêtements, le problème et la solution sont confondus.

J'écarte donc le guide des solutions générales à la crise de la biodiversité. Le point de départ qu'il me semble plus réaliste d'adopter est que savoir et pouvoir sont deux attributs, que l'on peut facilement distinguer mais moins facilement séparer.

Telle est l'idée soufflée par Michel Foucault, qui nous a aidé à comprendre à quel point savoir et pouvoir sont intriqués. Savoir et pouvoir s'impliquent directement l'un l'autre (Foucault, 1994). Autrement dit, une partie de la manière dont le savoir se constitue sur la crise de la biodiversité est probablement surdéterminée, imprégnée, par un modèle politique qui fabrique la destruction de la biodiversité. Il m'importe donc d'examiner s'il s'agit d'un malentendu ou d'un mode spécifique d'exercice de savoir-pouvoir sur la nature qui produit les conditions idéales de sa destruction. C'est l'hypothèse dont j'ai cherché le bien-fondé, sans prétendre parvenir à la valider. Selon cette hypothèse, attendre un réveil écologique ou une prise de conscience salvatrice est une option incertaine et la « transition écologique » une simple rhétorique de diversion.

Se perdre en transitions

L'image du réveil (brutal ou en douceur) est souvent mobilisée pour espérer, à la manière d'un changement d'état, le passage d'une situation d'ignorance à celle d'une prise de conscience suffisamment tangible pour provoquer une mise en mouvement sociale et politique. Cette image entretient, sur un mode apaisé, celle de transition écologique. Une conversion positive en train de se faire. Selon cette vision graduelle de la transition, si le réveil écologique tarde à advenir selon certains, qu'ils demeurent patients. Il suffirait de se débarrasser de ce qui nous empêche encore d'émerger, de penser ou d'agir correctement, ou assez vite.

Les récits invitant à la patience identifient couramment qu'un obstacle à la transition rapide relèverait de la faiblesse de notre savoir, encore trop immature. La crise de la biodiversité et ses éventuels remèdes seraient bâtis sur un ensemble d'idées équivoques et confuses qu'il faudrait clarifier. Un manque de connaissance des leviers d'actions et des liens multiples, complexes et enchevêtrés, entre activités humaines et réponse de la biodiversité. Faiblesse somme toute honnête, accentuée par un manque de partage de cette connaissance, trop cantonnée à la recherche scientifique ou aux experts, et mal diffusée ou mal comprise par l'ensemble de la société civile et par les

décideurs. Il faudrait donc plus de savoir, plus de vulgarisation, plus de diffusion, d'éducation, de transfert, de pédagogie pour mieux comprendre et mieux décider.

Un autre type de faiblesse, plus questionnable, serait celle d'un déni suffisamment puissant pour maintenir cet état léthargique dans lequel nous sommes. Il s'agirait de l'ignorance volontaire d'une partie de ce savoir. Sorte d'amnésie collective qui « nous fait regarder ailleurs alors que la maison brûle », selon la formule employée par Jacques Chirac en 2005 et demeurée célèbre. Nous sommes réveillés mais décidons de fermer les yeux. Meilleur moyen de prolonger notre sommeil. À cette dernière assemblée de l'ONU le secrétaire général Antonio Guterres, qui nous invite à changer de cap, semble aussi faire cet aveu de faiblesse politique, d'un manque de volonté politique : « Nous n'avons réalisé aucun des objectifs pris il y a dix ans, et les progrès obtenus sont médiocres. Le principal problème, c'est toujours le manque de volonté politique »¹. Il suffirait, en somme, de vouloir vraiment. La parade viendra, selon les plus optimistes, d'un coup de fouet salvateur pour que « les choses bougent ».

Une variation de cette position viendrait d'une faiblesse de la volonté. Situation que les Grecs qualifiaient d'acrasie pour caractériser cette rationalité apparemment absurde qui conduit à savoir ce qu'il faudrait faire et à ne pas le faire ou à savoir ce qu'il ne faut pas faire et néanmoins à le faire. Nous irions à l'encontre de ce que notre jugement devrait imposer. Une sorte de biais cognitif. L'ampleur du défi paralyserait donc l'action et autoriserait seulement l'affichage de discours. Certes, le déni ou la faiblesse de la volonté ne sont pas nécessairement coupables, ni même négatifs. D'ailleurs, comment faire quoi que ce soit, ne serait-ce que penser, si je prends comme un fait brut l'annonce d'une annihilation du monde vivant ou que la situation sera apocalyptique dans une planète en train de devenir une étuve ? Développer une forme de non-adhésion à notre propre savoir semble même un point de départ assez naturel. L'oubli partiel de la menace est une condition nécessaire pour rester libre. Une condition de possibilité de la possibilité. Mais cela n'implique

1. <<https://news.un.org/fr/story/2020/09/1078652>> (consulté le 13 avril 2021).

en rien de tourner le dos à la vie². Une tradition philosophique nous a d'ailleurs déjà réveillé en indiquant comment penser et agir dans un régime d'incertitude ou de catastrophe possible. Par exemple, loin de se complaire dans la paralysie de l'action, la prudence et la précaution exigent au contraire, selon Jean-Pierre Dupuy, de « regarder la terrible réalité en face tout en s'en tenant aux normes de la rationalité la plus exigeante » (Dupuy, 2020). Contenir la catastrophe que l'on a reconnue comme possible exige lucidité et mobilisation. Rien n'oblige à adopter *a priori* comme seule alternative le déni, la fuite en avant ou la démission (Larrère et Larrère, 2020). Bref, il y a donc bien là matière à mobiliser le champ politique au-delà de sa capacité d'affichage.

L'existence d'une réaction en dormance me semble donc peu convaincante. Ne serait-ce que par la contradiction évidente qu'elle contient y compris dans son propre affichage. S'il y a un manque de volonté, pourquoi cette surenchère de promesses ?

L'hypothèse que je retiens est plutôt que le réveil écologique, compris comme l'avènement d'un savoir mature enfin convaincant, la fin d'un déni collectif, ou le courage de faire ce que l'on sait être souhaitable, n'aura pas lieu. Pour deux raisons essentielles. La première, c'est que le réveil écologique a toujours déjà eu lieu. L'histoire environnementale ne correspond pas à un réveil en douceur, incrémentiel, qui gagnerait progressivement les consciences. La dénonciation de la destruction de la nature a été absorbée, résorbée et s'inscrit dans un conflit dont il faut être capable de retracer l'histoire.

La multiplication des études sur la manière dont les questions socialement et politiquement vives ont conduit certains acteurs économiques à protéger leurs intérêts par la production d'ignorance ne peut laisser indifférent. Le cas édifiant des connaissances produites par l'industrie du tabac est devenu un cas d'école. Elle a été activement organisée avec des fonds, des tactiques, des chercheurs, des laboratoires (Conway et Oreskes, 2014) non pas dans le but de produire du mensonge, mais

2. Spinoza en formule le rappel en ces termes : « L'homme libre ne pense à rien moins qu'à la mort, et sa sagesse est une méditation non de la mort, mais de la vie » (*L'Éthique*, 1677, Livre IV).

d'introduire et de distiller un doute stratégique pour retarder la réglementation de santé publique et environnementale. Mais le cas du tabac n'a rien de singulier. L'industrie du pétrole était au fait des avancées des sciences du climat dès les premières estimations globales et préoccupantes des conséquences du réchauffement climatique (Franta, 2018). La menace grandissante au cours des années 1980 des conséquences délétères de multiples formes de pollution et les alertes lancées par un mouvement environnementaliste en ébullition ont été réceptionnées et transformées par ceux que Conway et Oreskes ont qualifiés de « marchands de doute ». C'est donc l'existence d'un front plus large dont il faut être en mesure de dessiner les contours. Des prises de conscience, de pouvoir, de parole, ont déjà eu lieu et animent un rapport de force entre des lanceurs d'alerte et ceux dont les intérêts divergent. Les causes et les responsabilités des dégradations environnementales sont rendues invisibles, amoindries ou retardées.

La deuxième raison pour laquelle l'idée de réveil écologique me semble douteuse est qu'elle suppose encore des catégories unifiées : le « on », le « nous », « la crise » et un processus diffus qui irait, mécaniquement, du savoir au pouvoir comme une séquence nécessaire. Hypothèse pour le moins hasardeuse. De plus, l'idée de prise de conscience s'accorde avec une vision bien troublante de la démocratie. Vision que le néolibéralisme a embrassée en considérant que la société représente essentiellement une masse à conduire dans un monde dont la complexité lui échappe. Conduite qui passe notamment par la fabrication du consentement à poursuivre un cap qu'il appartient à l'élite de définir et qui repose sur la connaissance des experts³. La prise de conscience conçue comme une adaptation de la masse à un nouvel environnement mondialisé et dégradé participe plutôt à une emprise des consciences. Le mode politique correspondant est celui qui ne tolère que les petites variations, refusant le conflit, qui est essentiellement neutre et seulement capable de réformes consensuelles et graduelles. Bref une dépolitisation.

3. L'enquête de Barbara Stiegler permet de retracer la naissance et l'embellie de cette vision d'une démocratie des experts théorisée par les initiateurs du néolibéralisme (Stiegler, 2019, p. 65 et 92).

Voilà donc ce qu'il m'importait d'écartier : il n'y a pas de solutions à la crise à formuler sous la forme d'un guide de propositions générales et abstraites et il n'y a pas non plus de prise de conscience graduelle, orientée dans le temps, grandissant mécaniquement et s'approchant d'un seuil qui, une fois franchi, conduira à l'action. Intéressons-nous plutôt à ce premier grand processus de dépolitisation de la crise. Celui qui s'apparente à l'invention d'une politique de la biodiversité... sans politique.

La dépolitisation de la crise de la biodiversité

L'histoire de l'environnement global est une histoire politique. Celle-ci revient à décrire des relations de pouvoir, d'exploitation, de domination des cultures entre elles et des cultures sur la nature (Radkau, 2008). À ce titre, l'histoire coloniale correspond dans une large mesure à celle d'une course à l'extraction des énergies fossiles et les injustices climatiques contemporaines correspondent *in fine* aux conséquences cumulées de cette course (Diffenbaugh et Burke, 2019). Plus largement, le pouvoir qui envisage indistinctement humains, non-humains, rivières, terre, espace, comme des matériaux bruts correspond à une forme de « brutalisme » caractérisé par Achille Mbembe comme la transformation de toute altérité en matière et énergie (Mbembe, 2020). Processus d'éviction, d'évacuation des corps. Le corps est la partie matérielle et biologique d'un être vivant, irréductible présence d'un être singulier que je ne peux pas créer. La transformation des corps en matière, énergie, ou donnée statistique, en revanche, est à ma portée. La vie, au motif qu'elle se régénère, est conçue dans ce brutalisme comme carburant inépuisable de cette transformation. Or ce sont précisément les manières d'administrer le vivant, la force, l'énergie, les machines, ou les humains eux-mêmes qui ont rythmé la progression de la crise écologique et la succession de ses dénonciations.

Au fond, le rapport de force est relativement stable. Il oppose des populations humaines dominantes à d'autres populations

dominées, avec comme moteur un environnement matériel et biologique exploitable à loisir. L'état de cet environnement et des corps qui s'y trouvent faisant figure de simple variable d'ajustement dans un triple mouvement d'exploitation des humains, des non-humains et des ressources naturelles.

En revanche, certaines périodes sont particulièrement remarquables par la manière selon laquelle ce rapport de force a été problématisé et explicité. Les années 1970 sont l'une de ces périodes, suffisamment intense pour être baptisée par certains historiens « l'âge de l'écologie ». Au cours des années 1970, des normes, des institutions, des usages, des luttes, des récits se constituent avec, comme point commun, la dénonciation du mode d'habiter destructeur que l'Occident semble avoir instauré. Il est aujourd'hui crucial de comprendre comment l'essentiel de ce rapport de force a été reconfiguré sur un mode largement dépolitisé (Aspe et Jacqué, 2012). Cette dépolitisation passe par un processus de déresponsabilisation et de problématisation de la crise de la biodiversité comme un enjeu technique.

Du conflit ouvert à l'absence de responsables

Alertes environnementalistes et contre-attaques

Un point de départ possible pour comprendre ce qui se trame dans les années 1970 est la date du 22 avril. C'est le premier Jour de la Terre, EarthDay⁴. Il y a environ 50 ans, un demi-siècle, 20 millions d'Américains manifestaient, dont 100 000 personnes à New York. Ce moment caractérise le point culminant de la popularité du mouvement environnementaliste qui bouillonnait jusque-là. Une bascule assez profonde est en train de se produire. Avant cette montée en puissance des revendications environnementalistes, ce qui compte pour les puissances occidentales, c'est de conserver des ressources et un ordre économique et politique. Ce qui semble basculer dans les années 1970, c'est précisément cet ordre⁵. En effet, il est

4. <<https://www.earthday.org/history/>> (consulté le 13 avril 2021).

5. D'autres généalogies et points de départ sont évidemment possibles, notamment en cherchant, avant 1970, les ferments de la contestation

de plus en plus criant que le développement industriel s'appuie sur des entreprises et des industries polluantes et destructrices. Le naufrage du Torrey Canyon en 1968 et le choc pétrolier qui se profile (avec un pic de production des États-Unis en 1971 et les premières restrictions) provoquent une montée en puissance de contestations proprement environnementales. La réaction gouvernementale ne se fait pas attendre : « La plus grande menace de notre histoire [...] dira Richard Nixon avec gravité, en janvier 1970, au Congrès des États-Unis, est... la destruction de la nature et les pollutions... ». La contestation des impacts est érigée en programme politique, qui est adopté en 1973.

On oublie trop souvent la vivacité de la réaction à ce mouvement. Le livre rédigé la même année, en 1973, par Melvin Grayson et Thomas Shepard est l'un des premiers manuels anti-environnementalistes. Son titre est assez explicite : *Le lobby du désastre. Les prophètes de l'apocalypse écologique et autres absurdités* (Grayson et Shepard, 1973). Dans cet ouvrage, Grayson et Shepard s'insurgent littéralement contre ces régulations environnementales qu'ils conçoivent être la plus grande menace qui pèse sur le système de la libre entreprise. On y trouve un langage très fort. Les auteurs qualifient cet âge de l'écologie d'âge de la déraison. Ils attribuent aux environnementalistes, dans lesquels ils identifient un groupe imprécis de personnes dénonçant l'ampleur des destructions environnementales, des qualificatifs édifiants : « Les Écomonstres », « Les extrémistes environnementaux », « Les prophètes de l'apocalypse écologique ». Les auteurs se crispent notamment sur ceux qu'ils nomment les nouveaux « défenseurs de la nature ». Ils considèrent par exemple que l'ouvrage de Rachel Carson, *Silent Spring*, publié en 1962 et alertant sur les dégâts de l'emploi massif des pesticides, est une hérésie et marque le début de « l'âge de la déraison ». Les environnementalistes sont, nous disent les auteurs, sans vergogne, plus préoccupés par le bonheur des oiseaux et des

environnementale et d'une pensée émancipatrice d'un ordre politique en place. C'est ce que propose par exemple Serge Audier dans *La société écologique et ses ennemis. Pour une histoire alternative de l'émancipation* (Paris, La Découverte, 2017).

alligators que par les bénéfices d'un méga canal traversant toute la Floride reliant le golfe du Mexique à l'océan Atlantique et, avec lui, ses promesses économiques et sociales. Projet qui sera abandonné en 1971 et qui constituera l'une des grandes victoires du mouvement environnementaliste.

Le conflit est frontal. En 1987, un autre manuel de combat anti-environnementaliste montre à quel point la tension reste vive et profonde quinze ans après. Cette publication de Ron Arnold, au titre là encore très explicite *Les guerres écologiques*, appelle encore plus ouvertement et sévèrement à « défaire le mouvement environnementaliste » (Arnold, 1987). Le vocabulaire est toujours brutal : Arnold parle d'« éco-terrorisme » et qualifie leur présence à certains postes à responsabilité d'une « infestation de termites dans l'administration ». Il se félicite que Reagan ait réussi à éliminer en partie ces termites. Là encore les choses se tendent encore plus à l'encontre de ceux qu'il nomme les « wildernistes » qu'il apparente aux membres d'une secte focalisée sur la destruction des espèces et des habitats sauvages. Ce qui a changé en quinze ans, et c'est fondamental, c'est que l'approche de Ron Arnold est devenue stratégique. Son but n'est pas de dénoncer mais, selon ses propres termes, d'anéantir « méthodiquement » le mouvement environnementaliste en déployant des idées, des associations, des lobbys. Il inscrit cette opposition dans un mouvement baptisé « usage raisonnable » (*Wise Use Mouvement*), disqualifiant ainsi toute autre approche de déraisonnable.

C'est donc un conflit ouvert qui traverse toute la décennie et prépare le terrain à la notion de biodiversité qui émerge en 1986, lors d'une conférence donnée à Washington pour alerter le Congrès américain de l'importance de l'enjeu (Wilson, 1988). Ce mouvement idéologique de contre-attaque est connu de l'histoire environnementale, qui parle de *green backlash* (Rowell, 1996). Ce qui est moins connu en revanche, c'est le rôle de la biodiversité et la manière dont les choses vont être pacifiées, aplanies, pour absorber la question de l'érosion du vivant.

La biodiversité est, dans un premier temps, une prise de guerre sur le plan politique par le mouvement environnementaliste. Selon David Takacs qui a interrogé les promoteurs de la notion de biodiversité : « La biodiversité est devenue un point central du mouvement environnemental. [...] Le terme de biodiversité est un outil pour défendre avec zèle une construction sociale particulière de la nature qui reconnaît, analyse et déplore cette destruction furieuse de la vie sur Terre » (Takacs, 1996, p. 1).

Or le mouvement anti-environnementaliste cherche précisément à combattre cette vision subversive, critique, de l'ordre économique et social en place. Car ce qui est menacé par l'environnementalisme et la notion de biodiversité, c'est la liberté de faire prospérer un modèle d'entreprise sans entrave et un certain mode de consommation. L'enjeu est de taille. Le problème n'est évidemment pas que le mouvement environnementaliste correspond à des hystériques amoureux des oiseaux. Ce qui est déstabilisant, c'est que les revendications et les dénonciations concernent des réalités nouvelles, qui ne sont ni gérables, ni gouvernables, ni administrables avec le modèle économique en vigueur. Il ne s'agit pas de ressources dont on peut facilement évaluer le stock, décider de la propriété et des règles d'usage ou d'exploitation. Bien entendu, les caractères fini et fragile de ressources inertes ou vivantes (englobées sous le vocable de « ressources naturelles ») constituaient déjà un obstacle pour les grandes firmes américaines. Mais celles-ci avaient appris à gérer de telles ressources en étudiant les limites des rendements soutenable et en calculant les risques et les bénéfices qu'il y avait à ne pas respecter ces limites. Privatisation et nationalisation étaient les grandes solutions pour éviter la surexploitation d'une ressource, soit en espérant une régulation par le marché, soit en espérant une régulation par des réglementations. Soit encore, sur le modèle néolibéral, en espérant que l'État lui-même intervienne pour que le marché s'organise et se maintienne. Or il n'y a pas vraiment d'équivalents simples pour traiter la préoccupation grandissante d'une diversité biologique globale en péril. Et les remises en cause que le mouvement environnementaliste revendique touchent la raison d'être du modèle d'exploitation lui-même. Pourtant, loin d'un rejet en bloc, le monde de l'entreprise va

finalement orchestrer les termes du conflit pour en limiter la portée politique.

Le déplacement de la responsabilité morale de l'impact

C'est le premier temps fort de la dépolitisation : la responsabilisation morale est écartelée, transférée soit à la société civile soit à un gouvernement supranational, qui restera à inventer et qui sera non opérationnel. Les premières campagnes publicitaires massives invitant au respect de l'environnement ont été organisées par les industriels eux-mêmes dès 1963 et visaient la société civile. Le programme baptisé par le slogan « keep America Beautiful, make it a Family Project » avait ainsi pour but de culpabiliser les usagers des dégradations, tout en faisant l'apologie du développement des routes, de l'industrie, de l'irrigation, des produits manufacturés⁶. En substance, ces campagnes reconfigurent le problème comme étant d'ordre individuel. S'il y a des destructions et des pollutions, c'est par manque de civisme, c'est une question de « bonnes manières ». Je produis, vous impactez. Il revient à chacun de se responsabiliser, de lutter contre le gaspillage.

Il est important de noter qu'il n'y a, dans cette rhétorique, plus rien de conflictuel, elle est au contraire très empathique. Selon l'enquête récente menée par Grégoire Chamayou sur cette réaction des entreprises américaines aux contestations, celles-ci mettent en place : « une réforme des pratiques individuelles censées pouvoir changer les choses de façon purement incrémentale, sans action collective ni conflit » (Chamayou, 2018). La pollution n'est plus du ressort d'un modèle industriel et de grands groupes ou d'un laisser-faire politique, elle est du ressort de chacun.

De l'autre côté, une responsabilité supranationale est inventée. Le travail du Club de Rome et son aspiration à modéliser le fonctionnement du système Terre, plébiscite la construction d'une responsabilité planétaire. Le Club de Rome est un groupe de réflexion composé de scientifiques, d'industriels et de membres gouvernementaux appartenant à plus de 50 pays qui

6. <<https://www.youtube.com/watch?v=5FD1RljTzr8>> (consulté le 13 avril 2021).

aborde et modélise les problèmes complexes que traversent les sociétés. Ce groupe se réunit en 1968 pour la première fois et demeure connu pour sa publication en 1972 du rapport Meadows intitulé *Les limites de la croissance*. Les dangers de la croissance démographique et économique sur l'état de l'environnement y sont formalisés. Dans cette approche, individus et nations ne sont que des parties infimes d'un tout qui se détraque dont il faut reprendre le contrôle. Nous sommes tous embarqués dans cette réalité objective, plaquée sur le papier sous la forme d'un grand diagramme. La responsabilité du maintien de la stabilité de ce système ne peut être que multinationale. La publication du Club de Rome *Limits to Growth* est étrangement dépourvue de science politique et prétend rien moins que de modéliser le fonctionnement du monde (qui comprendra 150 équations). Une forme de « gouvernance sans gouvernement » est ainsi inventée et sera incarnée par la conférence de Stockholm en 1972, premier Sommet de la Terre.

Ces deux pôles n'épuisent pas, bien entendu, la question de la responsabilité morale des impacts mais sont le symptôme de son éclatement et de son affaiblissement au moment stratégique où celle-ci devient attribuable à des acteurs précis. La destruction est aussi reconfigurée en termes de coûts, autre déplacement de la responsabilité dans le domaine comptable.

Le déplacement des coûts de la destruction

Il s'agit pour le mouvement anti-environnementaliste et plus largement la pensée néolibérale de réguler les régulations. Réguler les activités pour limiter la destruction de la nature représente un manque à gagner qu'il faut être capable de justifier. Prouvez-moi qu'il est nécessaire de ne pas détruire et chiffrez-moi le coût que la protection de la nature engendre. Si ce coût est supérieur au bénéfice de la destruction, pourquoi protéger ? La logique est inversée. C'est à ce moment que se développent les gymnastiques les plus farfelues pour tenter de recourir à un prix pour arbitrer les décisions sur des biens non marchands. Le raisonnement semble honnête : la destruction de l'environnement aurait des coûts invisibles qui faussent les

prix⁷. Les économistes diront que ces coûts sont externalisés et qu'il faut donc les internaliser pour corriger le problème. Cette approche entérine durablement la séparation théorique entre une activité économique et un environnement abstrait, pensé comme un réceptacle inerte qui introduit des biais dans les prix des marchandises.

Les problèmes théoriques et éthiques sont pourtant considérables. Par exemple, la séparation autoritaire et abstraite de ce qui est interne et externe, la non-prise en compte de l'effet cumulatif des impacts, et la commensurabilité imposée entre les coûts et les bénéfices. Pourtant l'analyse coût-bénéfice peu scrupuleuse de tels impensés devient l'étalon et ses équations fleurissent. C'est un nouveau déplacement de la responsabilité : l'acteur économique n'est pas responsable de la difficulté d'estimer le coût et les bénéfices de la destruction. Et si les coûts de la protection des espèces, des habitats ou de la qualité de l'environnement s'avèrent être exorbitants, il n'y est pour rien. Le régime de la preuve devient le ressort de l'expertise à qui l'on confie l'application de méthodes et d'indicateurs développés et acceptés par le monde industriel et académique.

Ce raisonnement est retranscrit quasiment directement dans les recommandations des politiques de l'environnement sur le plan international par l'OCDE. Le *National Environmental Policy Act* stipule par exemple : « Dans bien des cas, pour assurer que l'environnement soit dans un état acceptable, il ne sera ni raisonnable ni nécessaire de dépasser un certain niveau dans l'élimination de la pollution, en raison des coûts que cette élimination entraînerait »⁸.

Voilà selon moi une forme de *soft power* extrêmement puissante qui se déploie. L'affrontement entre la poursuite d'une économie de marché soutenue par les gouvernements et la dénonciation de son caractère destructeur laisse place à une

7. Grégoire Chamayou montre comment ce tour de passe-passe résulte de développements théoriques en économie politique pensés notamment par le futur président du conseil économique de l'administration Reagan, Murray Weidenbaum, en 1979 (Chamayou, 2018, p. 185).

8. <<https://legalinstruments.oecd.org/public/doc/4/4.fr.pdf>> (consulté le 16 août 2021).

forme de managérialité pacifiée qu'il faudrait seulement corriger, accompagner, aider à mieux faire. Charge aux spécialistes de trouver les bonnes astuces. Les rapports de force et l'affrontement idéologique sont transposés dans le monde de l'expertise. Le mouvement anti-environnementaliste ne s'y trompe pas en faisant la promotion de telles approches. L'analyse coût-bénéfice devient l'un des piliers de leur stratégie au même titre que la défense de la propriété individuelle. La baisse du prix d'une propriété provoquée par une mesure de régulation environnementale est considérée comme devant être compensée. Les négociations et les batailles de chiffres se multiplient coûts contre coûts, bénéfiques contre bénéfiques (Rowell, 1996, p. 33-36).

Pour finir, non seulement les responsables disparaissent mais les victimes aussi. Les générations futures sont de plus en plus présentes dans le débat. Une nouvelle intersubjectivité est ainsi façonnée qui légitime le recours à un « nous » abstrait. Certes, les questions éthiques demeurent vives et se polarisent, par exemple, sur la question de la valeur intrinsèque de la nature. Je peux opposer aux auteurs de la destruction que les oiseaux de la forêt aient une valeur indépendante du bénéfice qu'ils en tirent et que cette valeur soit non mesurable. Mais les enjeux politiques sont aplanis, effacés derrière un « humain » ou des « activités humaines » tenus pour responsables aussi désincarnés qu'intouchables et « la création d'emplois », quels qu'ils soient, devient une fin en soi contre laquelle il est difficile de s'opposer.

L'identification des limites de la planète martelée par la politique de développement a comme point de départ la publication officiellement intitulée *Notre avenir à tous* rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies. Commission présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Ce rapport est ensuite utilisé comme texte de référence au Sommet de la Terre de 1992. L'objectif de cette politique est de demeurer compatible avec l'ordre économique en place, bien ancré. Un « cap » est maintenu au prix d'une légère correction, une adaptation de nos façons de produire

et de consommer. Il s'agit de vivre avec les conséquences de la destruction sans remettre en question ses causes. Les conflictualités laissent place à des techniques et des logiques d'intégration, d'effacement, de pacification et de diversion.

La menace que représente l'environnementalisme demeure cependant suffisamment tangible pour déclencher l'appel d'Heidelberg, en clôture du Sommet de Rio. L'appel est orchestré par Michel Salomon qui, en 1992, devient directeur de l'International Center for a Scientific Ecology (ICSE), une association fondée à Paris à l'initiative des industriels de l'amiante pour promouvoir la rédaction et la diffusion de ce texte. Celui-ci exprime clairement la crainte de dévier d'un cap que le progrès permet de maintenir en mettant la nature au service de l'humanité : « Nous exprimons la volonté de contribuer pleinement à la préservation de notre héritage commun, la Terre. Toutefois, nous nous inquiétons d'assister, à l'aube du XXI^e siècle, à l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel, et nuit au développement économique et social. Nous affirmons que l'état de nature, parfois idéalisé par des mouvements qui ont tendance à se référer au passé, n'existe pas et n'a probablement jamais existé depuis l'apparition de l'homme dans la biosphère, dans la mesure où l'humanité a toujours progressé en mettant la nature à son service, et non l'inverse »⁹.

Les sciences et les politiques de la conservation n'ont eu aucun mal à intégrer ce cap. Les textes onusiens dédiés à la conservation de la biodiversité défendent pour la plupart explicitement le maintien d'un modèle de croissance et de développement. Les déclarations qui se succèdent aux Nations unies ne le remettent pas en cause, mais soutiennent au contraire ce modèle (Otero *et al.*, 2020). « En route vers la *green economy* » est le mot d'ordre du Sommet de la Terre Rio+20, qui célèbre le Sommet de Rio 20 ans après. Ce n'est pas qu'une question d'idées, cela se traduira par des partenariats étroits entre certains secteurs destructeurs (comme le secteur minier, pétrolier) et des partenaires de la biodiversité,

9. L'appel de Heidelberg est disponible sur : <<http://www.global-chance.org/IMG/pdf/GC1p24.pdf>> (consulté le 13 avril 2021).

environnementalistes et conservationnistes représentés par des ONG. Par exemple, le WWF, Nature Conservancy et Conservation International, trois ONG majeures de protection de la nature ont accepté plusieurs millions de dollars de Coca-Cola, IKEA, HSBC, Shell, Chevron, Nissan ou encore Monsanto. Ceci se double très concrètement d'une occupation progressive, par des dirigeants d'entreprises ou des banquiers, de postes à responsabilité dans les organisations environnementales (The Nature Conservancy, avec à sa tête Marc Tercek jusqu'en 2019 après avoir été manager de Goldman Sachs) (Adams, 2017).

Pour conclure ce premier mouvement de dépolitisation, soulignons qu'une dynamique très proche s'est aussi mise en place pour reconfigurer la question climatique sous de meilleurs auspices que ce que les lanceurs d'alerte dénonçaient ¹⁰. La question de la responsabilité se déplace aussi sur les usagers et leurs 4x4 ou l'empreinte carbone individuelle. Ce tour de passe-passe méthodologique est remarquablement formulé dans le rapport Nicholas Stern en 2006, alors vice-président de la Banque mondiale. Il consiste à faire de la question climatique une opportunité de croissance et de développement. Rapport qui inspirera le projet *The Economics of Ecosystem and Biodiversity* (TEEB, 2007-2011) dirigé par Pavan Sukhdev, qui, après avoir travaillé quatorze ans à la Deutsche Bank, deviendra président du WWF en 2017. Ce rapport tentant des solutions clés en main de gestion par des instruments de marché et les injonctions à « être pratique » devient une référence par un récit plein de promesses et de renouveau. La crise écologique y est présentée non comme un problème structurel de fond mais comme une aubaine et la croissance économique à la fois nécessaire, vertueuse et salvatrice.

Il ne me semble pas nécessaire de développer cette politique du développement durable, de la *green economy* ou le processus de *commodification*, déjà tellement analysés et qui sont autant de variations autour d'un même thème : l'absorption de la critique

10. Comme le démontre très bien Romain Felli dans *La grande adaptation*. Sur le plan des outils comme sur le plan des idées la question climatique est formulée en coût-bénéfice. Par exemple, quel coût des gaz à effet de serre ? Quel coût à l'adaptation ? (Felli, 2016).

émise par l'écologie politique et de l'irruption de contraintes biophysiques dans un ordre économique et politique qui n'a aucune vocation à changer structurellement. Il me semble possible de conclure plus simplement que le mouvement environnementaliste et les différents mouvements socio-politiques qui appellent à une manière de penser et de faire rupture plus radicale se trouvent contrés par un contre-mouvement anti-environnementaliste qui re-problématise la question environnementale en termes de gestion. Une nécessité impérieuse de quantification de l'état du vivant et des coûts et des bénéfices de sa protection se substitue à la critique d'un modèle économique destructeur. Un nouveau système émerge qui ne cherche pas à changer les choses mais à gérer l'état des choses. C'est ce que l'on peut caractériser comme une sorte de post-politique où l'enjeu est celui de la gestion des dangers, des risques à prédire et à éviter ou des limites de la planète à ne pas dépasser. La biodiversité va finir de perdre ses aspérités politiques en s'enlisant dans des querelles quantitatives. Ce sera le deuxième aspect de la dépolitisation : la dilution de la biodiversité dans le non-dénombrable et le non-mesurable.

La gouvernementalité du vivant par les nombres

La sociologie des nombres nous enseigne qu'une manière de construire une crédibilité et une légitimité politique au XIX^e siècle a consisté à objectiver un fait par des mesures. *Trust in numbers* nous dit l'historien des sciences Theodore Porter dans un ouvrage consacré à ce rôle déterminant joué par les nombres et les statistiques en politique (Porter, 1995). Or si cette quantification est semée d'embûches, c'est la construction d'une fragilisation décisionnelle qui en découle. Montrons comment la biodiversité va vite apparaître à la fois indénombrable et non mesurable et comment les enjeux politiques de la biodiversité finiront dans la pénombre des nombres.

Il y a en matière de crise de la biodiversité, un récit quantitatif, en quête d'objectivité, qui va se constituer progressivement. Mais sa base sera toujours source de confusions. La première

question à laquelle vont tenter de répondre les écologues et environnementalistes est celle du dénombrement de la totalité des espèces sur terre. Cette question va faire l'objet de querelles méthodologiques et de remises en cause du diagnostic, des méthodes ou de l'impartialité des parties prenantes. La faiblesse politique d'un tel projet est visible dans la première phrase du livre de Wilson, *Biodiversity*, consacré à la notion de biodiversité publié en 1988. L'ouvrage commence ainsi : « La diversité des formes de vie, si nombreuses que nous n'avons pas encore identifié la plupart d'entre elles [...] » (Wilson, 1988).

Un piège, ouvert par les écologues eux-mêmes, se referme sur la notion de biodiversité et son caractère indénombrable. Wilson est hanté par l'idée que l'on perd des espèces avant même de les découvrir. Or l'argument est retournable : qui me dit que je n'ai pas plus de diversité que je ne le pense ? « Vous me parlez d'extinctions d'espèces, mais comment comptabiliser les insectes ? ». Les biologistes de la conservation se heurtent à un problème sans fin. Il y a plus de 25 définitions du concept d'espèces. Et plus on cherche des espèces, plus on en trouve. Le développement des techniques moléculaires fragilise la démarche de dénombrement. Là où nous pensions avoir une espèce, c'est en fait plusieurs sous-espèces qui se ressemblent. Au total seulement quelque 20 % des espèces seraient connues. La notion de « crise d'extinction » qui s'articule autour d'une estimation d'un taux d'extinction contemporain comparable à ce que l'on connaît des grandes crises biologiques passées, place le problème sur une échelle évolutive et géologique. Avec autant de discussions possibles sur le calcul des taux d'extinction, de spéciation, et le télescopage des échelles de temps.

La biodiversité est en fait tout simplement non mesurable. On s'accorde bien vite pour ne pas limiter la question de la diversité biologique à un nombre d'espèces. La biodiversité doit se comprendre comme la diversité du vivant qui s'exprime à tous les niveaux d'organisation, des gènes aux écosystèmes. Soit. Toutefois on ajoute aussi un éclatement des mesures possibles, toutes justifiables à loisir selon ce que l'on souhaite mesurer. Diversité des formes, des lignées évolutives, des traits fonctionnels. Peu importe. Toutes les formes possibles de

diversité du vivant participent à la biodiversité. On rajoute de surcroît que ce n'est pas l'état « diversifié » qui importe mais la dynamique, les processus, les interactions. Autrement dit, la biodiversité est tout à la fois la diversité vivante et ce qui rend possible la diversification. Soit autant de propriétés et de processus complexes, mal connus et qui ne se résument pas à une quantité mesurable.

D'autres questions sans réponses brouillent encore les pistes : celles de la référence à la crise. Admettons qu'il y ait bien une érosion de la biodiversité. Depuis quand ? Depuis le pléistocène ? L'année 1500 ? Les années 1980 ? Les marchands de doute et les sceptiques useront de ce talon d'Achille. Le dernier rapport de l'IPBES par exemple sera moqué par ses détracteurs sur cette base¹¹ : comment parler de crise à propos de quelque chose de non mesurable et dont l'état de référence n'est pas stabilisé ?

Le problème n'est évidemment pas l'absence d'une définition ou d'une mesure univoque de biodiversité. L'écologie est en partie construite sur cette richesse intellectuelle et méthodologique. Le recensement et la mesure comptable de la biodiversité ne sont pas un enjeu pour beaucoup d'écologues. Le problème se situe davantage sur le plan politique, car à trop regarder le compteur on oublie de regarder la route ou plus exactement le trajet emprunté.

Dans ce contexte, la biodiversité mondiale hérite progressivement d'une réalité empirique dont la traduction quantitative est ingouvernable. Les seules expériences scientifiques possibles de la biodiversité mondiale sont des expériences de pensée. La seule politique dédiée est celle de l'accumulation de rapports chiffrés, de bilans et de tendances d'indicateurs. On paralyse par l'analyse. Rendue inoffensive et abstraite, la biodiversité mondiale peut faire l'objet d'une politique nouvelle. Non pas guidée par l'intervention et la remise en cause de la destruction mais par le suivi d'une

11. La séance de compte-rendu de l'IPBES donné au Congrès américain est un bel exemple d'une telle remise en question de l'ampleur de la crise sous prétexte de fragilités numériques : <<https://www.youtube.com/watch?v=AmzU3w5bRxQ>> (consulté le 13 avril 2021).

abstraction. Elle est le théâtre de discussions techniques ou conceptuelles sur ce que tout cela peut bien signifier sur le plan écologique, philosophique, social et économique selon les affinités, mais sans responsables et sans victimes.

Pour conclure ce premier mouvement, celui que j'ai nommé dépolitisation, on constatera que certains penseurs de l'écologie politique, comme André Gorz, avaient anticipé dès 1974 cette incorporation de la question écologique dans la logique économique et politique en place. Il identifie comment, après de fébriles protestations, un capitalisme vert a toutes les raisons de naître et de prospérer en tant que parade aux remises en cause profondes du sens même de la destruction de la nature :

Évoquer l'écologie, c'est comme parler du suffrage universel et du repos du dimanche : dans un premier temps, tous les bourgeois et tous les partisans de l'ordre vous disent que vous voulez leur ruine, le triomphe de l'anarchie et de l'obscurantisme. Puis, dans un deuxième temps, quand la force des choses et la pression populaire deviennent irrésistibles, on vous accorde ce qu'on vous refusait hier et, fondamentalement, rien ne change (Gorz, 1974).

Après cette redécouverte de ce qui a contribué à dépolitiser les enjeux de biodiversité, l'échec de sa gestion globale est presque parfait. Cependant pour réussir à échouer totalement, il faut encore éliminer tout ce que la biodiversité a de problématique — à savoir sa dimension proprement matérielle, biologique, corporelle. La deuxième partie de mon hypothèse est celle de l'invention d'une politique de la biodiversité... sans biodiversité.

L'invention d'une politique sans biodiversité

Dans ce que j'ai décrit comme une dépolitisation de la question écologique, l'optimisation d'une équation coût-bénéfice tient lieu de réponse politique à la crise. J'aimerais montrer à présent que certains attributs organiques, dynamiques, évolutifs de la biodiversité sont indissociablement escamotés et entraînés dans le même sillage. Cette autre bascule se joue sur le terrain biologique lui-même. Les singularités biophysiques sont progressivement reconfigurées en fonctionnalités que l'on peut agréger ou désagréger à volonté. Cette nouvelle manière de

concevoir la protection de la nature est intériorisée par la plupart des acteurs académiques et institutionnels. Un vide biologique est ainsi instauré et achève de transformer l'enjeu écologique en problème managérial.

Pour aborder cette reconfiguration, plaçons-nous de nouveau dans les années 1970. À cette époque, l'écologie dominante est une écologie du réseau, du flux, que les premiers ordinateurs promettent de modéliser. Cette écologie est popularisée par les frères Eugène et Howard Odum, notamment dans leur livre *Fundamentals of Ecology* publié en 1953 et qui fait autorité en la matière. L'écologie odumienne symbolise cette manière de concevoir la nature : chaque partie n'est qu'un nœud substituable au sein d'un tout. La fragilité n'est pas une catégorie absente d'une telle écologie mais elle se situe au niveau du système. L'écologie odumienne va contribuer, dans un premier temps, à maintenir l'ordre en place. Comprendre et exploiter un écosystème revient à gérer le mécanisme d'une production de ressources. Il suffit de l'accompagner convenablement, de respecter une harmonie. Ce faisant, on admettra par exemple que l'on ne gère pas de la même manière la productivité d'un système jeune ou d'un système mature. En somme, il suffit de comprendre et de calculer les flux d'énergie, et de respecter l'ordre avec lequel se développent et se maintiennent les systèmes écologiques. La notion de système a la particularité de pouvoir caractériser de la même manière n'importe quel type d'ensemble (écologique, social, urbain, etc.). Et selon la vision odumienne, un système a la vocation de s'autoréguler et de maximiser sa production d'énergie. Charge aux sociétés humaines de ne pas gâcher de l'énergie pour rien et de l'orienter de la bonne façon.

Un imaginaire de l'agir fonctionnel, collaboratif, industriel, ordonné était donc envisageable. Jay Wright Forrester développe à cette époque la théorie des systèmes sur cette base. Il sera le fondateur du groupe chargé de la dynamique des systèmes du Club de Rome et participera au modèle du monde publié dans *Limits to Growth* en 1972. Il s'est, comme bien d'autres, formé dans une école de management et se consacre à l'étude des systèmes complexes globaux. Il modélise la Terre comme un

écosystème géant dont la stabilité vient de la bonne interaction entre les sphères politiques, sociales, physiques et les ressources. Sphères qui sont toutes modélisables de la même manière.

Certes, la découverte d'un crash inéluctable possible et proche d'un tel système modélisé fait sensation lors de la publication du Club de Rome. Pourtant fondamentalement, toutes les descriptions objectives et la symbolique réticulée du système, sont là pour nous aider à tout fixer en actionnant les bonnes manettes : la préservation des ressources, la démographie, les conflits armés, tout ! Howard Odum modélisera par exemple les États-Unis en 1980 sur le même principe. Un pays tout entier peut ainsi faire l'objet d'une description mécaniste.

Sauf que, l'irruption des enjeux de biodiversité dans les années 1980 insiste précisément sur la vulnérabilité des corps et l'écologie des perturbations sur le caractère dynamique, peu prédictible, instable et fluctuant des assemblages d'espèces. Le système écologique devient une unité douteuse et celle de stabilité ou d'équilibre une espèce de fable. Les écologues reprochent à l'écologie odumienne d'être constellée de références quasi mystiques à un ordre, celui d'un système. Ce faisant, elle fait l'erreur de confondre modèle et réalité. Les écologues de terrain travaillant sur les interactions entre espèces, découvrent que certaines d'entre elles jouent un rôle disproportionné et qu'il n'y a pas de direction vers laquelle l'écosystème serait orienté. L'équilibre se comprend aussi bien comme une constance de paramètres dans le temps que comme des oscillations qui se répètent. Du même coup, l'idée d'équilibre est dépendante de l'échelle de temps considérée : un état fluctuant peut être le fragment d'une oscillation stationnaire sur une période plus longue. Bref, le monde vivant n'est plus concevable comme une juxtaposition de systèmes dont il faut maintenir l'équilibre. C'est la coexistence de processus déterministes et stochastiques qui fournit un cadre général pour expliquer la dynamique des communautés et des écosystèmes et, si l'on peut parler d'équilibres, ceux-ci demeurent transitoires et locaux (Chase et Myers, 2011).

Sur le plan politique, la chute de la division du monde politique en deux blocs compromet aussi la possibilité de se représenter le monde comme un système à stabiliser. Qu'il s'agisse d'écologie ou de politique, cette nouvelle réalité a de quoi donner le vertige. L'imaginaire de la stabilité — fût-elle précaire, polarisée géopolitiquement entre l'Est et l'Ouest — fait place au désordre et à l'imprévisible. Plus rien ne fait bloc. Or le désordre et l'imprévisible n'ont pas la même faculté de produire du sens commun que n'en ont l'ordre et l'équilibre. Les corps et leurs histoires singulières sont encombrants, non gérables. Un autre récit doit donc pouvoir voir le jour en réaction à cette nouvelle donne pour que la biodiversité devienne intelligible socialement et politiquement. Je propose de décrire dans ce deuxième mouvement les processus qui ont contribué à former le récit d'une possible gestion de la biodiversité mondiale. Trier, fonctionnaliser, substituer, sont trois des principaux processus de cette reconfiguration. L'abandon de l'écosystème comme machine productive à exploiter laisse place à l'optimisation de la gestion des êtres vivants compris comme membres d'un stock de ressources.

Trier le vivant

Trier et hiérarchiser sont les maîtres-mots d'un pan entier des politiques de conservation. Des programmes de recherche s'embarquent dans la résolution du problème suivant : comment maintenir vivante une espèce en protégeant le minimum d'individus (*Minimum Viable Population*). Le constat est simple. La pression sur l'usage des terres s'accéléralant, les scientifiques sont contraints de se prononcer sur le dilemme suivant : comment préserver beaucoup d'espèces sur un espace fini et pas nécessairement favorable ? « Dans ce contexte, les scientifiques doivent développer des consensus sur les standards à appliquer pour déterminer ce qui constitue la taille minimum d'une population viable pour assurer sa préservation » (Shaffer, 1981). Les catégories de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) distinguant les statuts de conservation utilisent un raisonnement analogue. À partir de quels critères doit-on se soucier du statut de conservation d'une

espèce ? L'étude théorique de la dynamique d'une population montre que les chances d'extinction sont plus fortes lorsque la taille de population et sa diversité génétique sont faibles. Des seuils de vulnérabilité peuvent être établis par simulation. Mais les biologistes de la conservation qui contribuent à établir ces critères de vulnérabilité s'accordent sur leur complexité et la difficulté de les généraliser (Flather *et al.*, 2011). Le raisonnement reste néanmoins très présent dans les logiques d'évaluation de l'état de la biodiversité. Logique qui se conçoit facilement : après tout, quelles que soient les causes du déclin qui sont au demeurant multiples et difficiles à traiter, les symptômes, eux, sont bien mesurables. L'analogie utilisée est celle du service d'urgence d'un hôpital. Au fond, peu importe si l'accident est un accident de voiture ou de vélo pour identifier la pathologie. Concentrons-nous sur les symptômes pour mesurer les risques (Mace *et al.*, 2008).

L'espace à protéger sera lui aussi soigneusement trié. La question devient : comment délimiter la surface minimum des aires protégées pour garantir la protection d'une espèce particulière ou pour maximiser la représentation d'un pool d'espèces ? Comment identifier les concentrations de biodiversité dans des zones spécifiques ? Ce sera la stratégie des *hot spots* : une surface d'intérêt maximum (*hot*) — définie notamment par le taux de présence d'espèces endémiques —, sur une surface minimum (*spot*). L'argument demeure le même : « Les écologistes sont loin de pouvoir aider toutes les espèces menacées, ne serait-ce que par manque de moyens financiers. D'où l'importance des priorités : comment pouvons-nous soutenir le plus grand nombre d'espèces au moindre coût ? » (Myers *et al.*, 2000). Depuis il devient compulsif de faire des cartes de priorités. La réflexion qui occupe la recherche académique consiste à savoir s'il est préférable de protéger une grande surface d'un seul tenant ou plusieurs petites ? Puis quels sont les sites à ajouter à un réseau existant en priorité ? Ou encore comment optimiser l'agencement d'un réseau donné dans un contexte de pression agricole ?

Toutes ces approches peuvent être pertinentes. Elles permettent entre autres d'objectiver, de diagnostiquer, de cartographier, de

nommer, de délimiter. Bref de rendre bien réelle l'attention portée sur les corps. Mais l'attention se place aussi sur un critère minimaliste concernant les espèces et les espaces : le simple maintien en vie et la concentration d'un type d'espèces dans un lieu donné. La cause de la destruction, multifactorielle, est jugée trop complexe et relever d'un autre registre. La question centrale, selon cette approche qui prend comme point de départ le moindre coût, n'est pas pourquoi détruire, ni même que protéger, mais quoi sacrifier (Marris, 2007). De fait, les aires protégées se trouvent aujourd'hui positionnées là où ça coûte le moins non pas là où ça protège le mieux (Venter *et al.*, 2018). Des auteurs transposent plus directement la question en optimisation économique : quel retour sur investissement de la conservation en termes d'efficacité ? Il s'agit dans ce cas de reproduire le calcul coût-bénéfice à l'endroit des politiques de conservation elles-mêmes (Murdoch *et al.*, 2007).

Bref, l'ensemble de ces approches pose la question de la protection sous un angle très particulier hérité de la théorie des jeux, entretenant une vision très précise de ce que doit — et peut — être une politique de protection. Cette politique ne se soucie absolument pas de l'écologie des espèces et écarte le questionnement sur les causes de destruction. C'est une « écologie du minimum » qui oriente les questions de gestion de la biodiversité en fonction d'une règle de tri la moins coûteuse qui permet de poursuivre les activités humaines ayant un impact négatif. L'autre voie d'optimisation, c'est-à-dire celle de l'expression des dynamiques naturelles, de l'abondance des corps, non de leur survie dans un espace minimum n'est pas envisagée. Le modèle paradigmatique de cette conservation est celui de la gestion du stock de pêche, à la fois ressource et ensemble d'individus dont la bonne gestion s'évalue à l'aune de sa durabilité. La question est ici directement formulée en termes de destruction optimisée : combien peut-on prélever au maximum sans compromettre la viabilité de la ressource ?

Au fond, ce que je souhaite souligner ici, c'est que les corps de la biodiversité sont bien présents mais qu'ils demeurent des unités d'un stock dans un large socle théorique et pratique de la conservation et la gestion de la biodiversité. Or, concernant

la biodiversité globale, cette politique de gestion de stock est vouée à l'échec précisément car ce n'est pas un stock de poissons dont il s'agit mais de tous les individus de tous les poissons et de toutes les formes de vie. Le caractère indénombrable et non mesurable condamne par avance cette approche qui s'apparente plus au service de veille nécrologique d'une politique focalisée sur les symptômes, le tri des vivants, le décomptage des morts, et les extinctions.

Cette première reconfiguration est donc très vite perçue comme insuffisante. Mais ce qui est jugé insuffisant, ce sont les intérêts d'un tel tri. Le tri et la hiérarchisation se doublent alors d'une requalification des corps en vertu de leur intérêt. C'est la deuxième reconfiguration, que l'on peut nommer fonctionnalisation.

Fonctionnaliser le vivant

Des écologues proposent ouvertement de calibrer la biodiversité avec une forme plus lisible politiquement : sa fonctionnalité. Productions de savoir et d'intérêts se trouvent entrelacées explicitement dans ce nouveau programme de recherche qui vise à établir que la biodiversité est le support du « fonctionnement des écosystèmes ». Il s'agit de produire un savoir sur la biodiversité qui soit synonyme d'intéressement, de facilitation, de justification, bref que le bénéfice de sa protection soit facilement énonçable. Le sens d'un tel programme est clairement formulé dès 1992 par Brian Walker qui propose de mesurer les coûts et les bénéfices de la protection de la biodiversité en se focalisant sur le fonctionnement des écosystèmes : « Aussi regrettable que cela puisse être, dit-il, il est très probable que les préoccupations mondiales en matière de biodiversité se réduisent finalement à une analyse coût-bénéfice. Sans connaissance de la redondance ou, plus largement, de la relation entre les niveaux de biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes, nous ne pouvons estimer ni les coûts ni les bénéfices » (Walker, 1992).

Le raisonnement est très simple. Le fonctionnement des écosystèmes représente un bénéfice facile à imaginer : la

production de nourriture, de vêtements, le recyclage de la matière. Pour rendre ce propos plus concret et sympathique, certains écologues et économistes utilisent aussi l'image attachante d'un bon repas servi sur une table dans lequel le fromage, le pain, le vin, les fruits peuvent être reliés à l'existence de levures, de microorganismes du sol, de pollinisateurs, etc. Une vision plus matérielle peut aussi proposer que le Louvre ou même Paris, étant construits avec du calcaire d'origine organique, sont indirectement les produits de microorganismes. On l'aura compris, tout est directement ou indirectement attribuable au bon fonctionnement d'un écosystème et par suite interprétable comme un service qu'il rend aux sociétés. Et il suffit de lier la biodiversité à ce fonctionnement pour justifier sa protection. Les individus, les espèces, ne constituent plus des ensembles d'organismes différenciés à protéger mais des supports potentiels de fonctions. Si l'on adopte cette vision, il devient donc essentiel de connaître le lien entre niveaux de biodiversité et fonctionnement des écosystèmes pour révéler le bénéfice caché de ce qui compose la biodiversité. Par suite, une règle en apparence objective de tri semble possible : si certaines espèces contribuent de manière comparable au fonctionnement des écosystèmes, on peut supposer qu'elles sont redondantes et qu'il suffit de protéger celles qui comptent le plus.

Un retour sur la notion de fonctionnement et de fonction semble ici nécessaire pour préciser les enjeux de ce tournant fonctionnaliste. Le parallèle entre la fonction biologique et la fonction d'un outil semble aller de soi : on dit qu'un outil ou une machine fonctionne correctement lorsque cet artefact remplit le rôle qui est le sien. On utilise aussi le terme de fonction sans hésitation pour décrire un métier comme la fonction d'un médecin. La fonction d'un artefact est définie par l'intention de son inventeur et celle d'un métier par une reconnaissance sociale. La notion même de fonction suppose une intention et donc une forme de finalisme. Mais la notion de fonction pour le biologiste ou l'écologue a un statut ambigu qui génère des difficultés. Car d'où viennent cette intention ou cette reconnaissance ? Les objets étudiés par les biologistes et les écologues ont-ils une fonction en eux-mêmes ? Peuvent-ils en

avoir une indépendamment d'une quelconque attente de notre part ? La fonction ne concerne pas seulement l'effet d'une structure ou d'un processus mais aussi ce que cette structure ou ce processus sont censés faire. *Functio* est dérivé de *fungor* qui signifie « s'acquitter de ». En écologie, l'idée de rôle « attendu » apparaît clairement lorsque l'on parle d'écosystème non fonctionnel ou en mauvaise santé, suggérant que celui-ci est en mauvais état, un état qui ne correspond pas à ce que l'on attend de lui. Mais qu'est-ce qu'on attend d'un écosystème ?

La question du finalisme n'est pas insurmontable si l'on se place au niveau d'un organe pour lequel le couple indissociable structure-fonction trouve une explication possible comme résultat d'une histoire proprement naturelle. La fonction du cœur n'est pas son rôle mais est l'effet pour lequel il a été sélectionné. La cause de cette identité entre structure de l'organe (une forme de pompe) et sa fonction (la propulsion du sang) se situe dans le passé et ce qui est observé n'est que la suite d'un enchaînement d'événements singuliers contingents. Une autre approche consiste à considérer que l'organe forme un « système » précisément défini par un ensemble de parties dont la réunion a des propriétés émergentes qui correspondent aux fonctions de ce système. Cette approche refuse de chercher les causes du fonctionnement du système dans le passé mais s'intéresse plutôt aux effets mesurables d'un changement de disposition du système tel qu'il existe. Dans ce cas, la fonction du cœur n'est pas son rôle, mais la propulsion du sang émerge nécessairement des propriétés du cœur en tant qu'intégré dans un système qui est l'organisme. Un énoncé fonctionnel est dans ce cas un condensé d'explication analytique et mécaniste. Vis-à-vis de l'organe, on peut donc, sans téléologie comprendre à la fois la présence du cœur (en adoptant une approche historique) et la circulation du sang (en admettant une approche systémique) (de Ricklès et Gayon, 2011, p. 194).

Pourtant ces deux approches sont-elles satisfaisantes pour parler de la fonction en écologie ? Les quelques travaux en philosophie de l'écologie portant sur cette notion notent qu'en dépit de son utilisation courante, ce terme est loin d'être univoque et que son usage bénéficie plus d'un consensus implicite que d'assises

théoriques claires (Nunes-Neto, Moreno et El-Hani, 2014). Suffit-il, pour clarifier cette notion, de transposer les propositions élaborées en biologie au niveau de l'écosystème ? Comment passer du fonctionnement de l'organe au fonctionnement de l'écosystème sans finalisme téléologique ? Une première difficulté semble évidente dans la mesure où si un écosystème peut, par analogie, se concevoir à la rigueur comme un organe, identifier l'organisme auquel participerait cet organe est problématique. Quant à assimiler l'écosystème lui-même à un organisme à part entière, cela nécessiterait d'admettre sa capacité de reproduction et d'unité de sélection, hypothèse pour le moins difficile à tenir. On a donc du mal à voir ce que serait une explication évolutive pour un écosystème.

Précisons que l'écologie dite fonctionnelle ne cesse de définir des fonctions au niveau individuel. On peut, par exemple, considérer qu'un insecte possède un trait qualifié de « trait fonctionnel » impliqué dans la pollinisation. Cette caractéristique peut recevoir une définition non ambiguë dans le cadre évolutif en désignant non pas « un rôle pour » mais des traits morphologiques, physiologiques ou toute caractéristique phénotypique qui affectent la croissance, la survie ou la reproduction de l'individu (Violle *et al.*, 2007). Dès lors, ces traits qualifiés de « fonctionnels » peuvent être agrégés à n'importe quel niveau et produire des indices utilisables en écologie. Un fonctionnalisme de constat relevant les multiples exemples d'adaptation dans le monde vivant peut suffire à maintenir l'idée de fonction dans le cadre darwinien. En revanche, lorsqu'il ne s'agit non plus d'une unité de sélection (un organisme) mais d'un ensemble d'espèces ou d'un écosystème, une téléologie externe est souvent implicite. Dire que la biodiversité est la base du fonctionnement des écosystèmes c'est embarquer la notion dans une logique instrumentale.

La genèse du concept de « service écosystémique » est quasi synchrone du tournant fonctionnaliste (Méral, 2012). La notion de service figure dans la préface de l'ouvrage dédié aux premières recherches sur la relation entre biodiversité et fonctionnement de l'écosystème en 1994. Elle permet

d'invoquer une bijection entre fonctionnement et service : « Comment les nombreux services rendus par les écosystèmes à l'humanité sont altérés lorsque leur composition est modifiée. Dit autrement, quel est le rôle d'une espèce individuelle dans le fonctionnement de l'écosystème » (Schulze et Mooney, 1994). Cette notion apparaît plus clairement formalisée en 1997, année de la double parution de l'ouvrage coordonné par Gretchen Daily intitulé *Nature's Services* (Daily, 1997) et de l'article de Robert Costanza dans la revue *Nature* intitulé : « The value of the world's ecosystem services and natural capital » (Costanza *et al.*, 1997). Cet article abondamment cité a propulsé le concept de service écosystémique dans la sphère académique et politique — ce qui sera institutionnalisé par le *Millennium Ecosystem Assessment* (MEA) en 2005 et qui n'a cessé depuis de se diffuser et d'être clairement défini comme « l'ensemble des bénéfiques que les sociétés humaines tirent des écosystèmes ».

Le président du MEA, Robert Watson, affirme en ce sens : « Nous ne pouvons pas nous contenter de parler de la gestion des oiseaux et des papillons à la plupart des décideurs politiques — cela a peu ou pas de chance de fonctionner. Nous devons relier la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité aux questions de développement qui intéressent les décideurs politiques et la majorité du grand public. Pour ce faire, il convient d'établir un lien entre les services écosystémiques, c'est-à-dire les services d'approvisionnement, de régulation, de soutien et culturels, aux questions de développement essentielles » (Watson, 2005). Une classification des services pensée par le MEA (services d'approvisionnement, de production, de régulation et services culturels) sera enseignée comme l'alpha et l'oméga de ce qu'est la biodiversité ou du moins ce à quoi elle sert et la justification de sa protection.

Il ne me semble pas nécessaire ici de refaire la genèse fine du concept de service écosystémique, de ses impensés scientifiques et de la vision instrumentale que ce concept tend à imposer (Maris, 2014). Ce qui m'intéresse, c'est de montrer que ce recours à la fonctionnalité de la biodiversité renoue avec une

vision systémique en y ajoutant une fin, un *telos* mais qui est cette fois proprement anthropique. L'écosystème de l'écologie odumienne fonctionne, certes, mais il a son propre *telos*, il grandit, il se développe par et pour lui-même. Sa finalité est interne. La biodiversité pensée comme support de fonctionnement des écosystèmes, qui à leur tour, fournissent des services écosystémiques, s'acquiesce d'un rôle mais cette fois totalement orienté par et pour nous : sa finalité est externe. Ce finalisme instrumental est pourtant rarement assumé dans les recherches qui portent sur le fonctionnement des écosystèmes.

C'est un tour de force non explicité dans les recherches en écologie ou en agronomie sur cette question. Là où nous étions censés être débarrassés de l'idée d'équilibre, le cap de l'harmonie globale revient sous le biais fonctionnel. Le fonctionnement de l'écosystème devient donc quelque chose d'assez mystérieux. Celui-ci s'envisage la plupart du temps par des mesures de productivité ou de résistance et structuré par des catégories pour le moins anthropomorphiques (état de santé, bon fonctionnement, productivité, résistance). De même, les catégories douteuses de « bien-être », « service culturel » ou « humanité » servent d'horizon à cette reconfiguration : la biodiversité rend des services aux sociétés humaines en assurant le fonctionnement des écosystèmes. Cette confusion permet de fabriquer un consentement politique à trouver la biodiversité digne d'intérêt car compatible avec un récit ressourciste et managérial. On peut par exemple accepter la disparition de quelques espèces redondantes sur le plan fonctionnel s'il demeure au moins une espèce assurant cette fonction. Peu importe les corps pourvus que nous ayons les fonctions. Le travail est séparable du travailleur. Les corps sont séparables du fonctionnement du système. Il suffit de manager l'un pour manager l'autre. Une nouvelle règle du jeu devient possible.

Possible en théorie mais absurde en pratique. Tout d'abord, un tel raisonnement ne tient pas compte du caractère relatif de toute forme de redondance. Deux espèces peuvent paraître assurer la même fonction dans des conditions environnementales données et des fonctions différentes dans d'autres conditions. D'autre part, perdre un ensemble d'individus quels qu'ils soient, ne

se limite pas à la perte de fonctions mais aussi d'interactions. Finalement, quantifier la biodiversité et la rendre utile ne confèrent pas la capacité de décider du sort de la biodiversité à tel endroit. La fonctionnalisation confère à la biodiversité un intérêt politique, mais ne dit rien de la singularité des entités et de leurs implications relatives dans le fonctionnement d'écosystèmes locaux. Les entités biologiques disparaissent dans l'abstraction d'une relation statistique universalisée reliant la « biodiversité », le « fonctionnement des écosystèmes », les « services écosystémiques » voire le « bien-être de l'humanité ». La prise en charge fonctionnaliste instaure un espace-temps exogène, abstrait, qui régit le fonctionnement des écosystèmes et des services sans rapport avec celui de leur écologie propre. Dans ce contexte, comment espérer agir sur (ou modifier, réguler, recréer) la biodiversité, non pas envisagée globalement, mais sur un site en particulier ? Paradoxalement, ce tournant fonctionnaliste qui prétend s'attaquer à des situations locales (comment protéger la biodiversité de tel endroit pour garantir le fonctionnement et les services écosystémiques de cet endroit) s'appuie sur des entités fantomatiques (des espèces porteuses de fonctions) au lieu d'individus vivants, en interactions et indissociables de leur milieu de vie. Un décalage s'installe depuis entre le discours sur la gouvernance globale de la biodiversité, le développement d'une écologie scientifique qui incorpore un tournant finaliste instrumental sans l'explicitier et les contestations sociales ou les critiques de collectifs naturalistes rejetant cette logique instrumentale.

C'est ici qu'intervient un autre type de reconfiguration de la biodiversité. Cette reconfiguration consiste précisément à se donner, en apparence, les moyens de traiter non pas la biodiversité en général mais telle biodiversité détruite ici et maintenant. C'est la troisième reconfiguration que l'on peut concevoir comme une tentative de généralisation du caractère substituable des composantes de la biodiversité.

Substituer le vivant

La possibilité de substituer, échanger, reconstruire des gènes, des organismes ou des écosystèmes entiers, devient possible dès lors que les singularités, les interactions et les régimes de temps et d'espace de ces entités sont effacés. La proposition de compenser des pertes de biodiversité par des actions de restauration censées provoquer des « gains » jugés équivalents aux « pertes » est un peu l'aboutissement de la politique sans biodiversité. Un ensemble de règles définies par des experts et des bureaux d'études reconfigurent une population, un écosystème détruit en composants sécables.

La compensation écologique a reçu plusieurs définitions selon les contextes et les pays. Toutes s'accordent cependant pour désigner sous le vocable de compensation « les actions mesurables d'une politique de conservation conçue pour contrebalancer les impacts résiduels significatifs d'un projet d'aménagement sur la biodiversité qui demeurent après des mesures d'évitement et de réduction de ces impacts » (BBOP, 2012). Mais comment contrebalancer la perte de biodiversité d'un lieu donné en un endroit donné en créant, ailleurs, des gains de biodiversité jugés équivalents ?

Le principe de la compensation écologique, introduit dans la réglementation française dès 1976, a été fortement remobilisé ces dernières années jusqu'à s'inscrire dans la nouvelle loi sur la biodiversité de 2016. Il apparaît désormais dans la plupart des pays dotés d'une politique environnementale aussi bien dans le corpus académique et législatif qu'au sein des actions de conservation et de gestion de la biodiversité (Calvet, Ollivier et Napoleone, 2015). En principe, la compensation est censée empêcher ou neutraliser les effets de la destruction de la biodiversité par l'aménagement du territoire. En pratique, la compensation détourne les enjeux de conservation au profit d'une logique de développement dont la biodiversité n'est qu'une variable d'ajustement (Apostolopoulou et Adams, 2017).

Les questions techniques font obstruction aux véritables enjeux. Quel est le contre-pouvoir réel de projets d'aménagement,

justifiés par des enquêtes publiques expéditives, des relevés de biodiversité bâclés, et toujours contournables par des dérogations ?

Écologiquement, ce n'est pas le fait de comparer un état écologique avec un autre, même avec des approximations grossières qui pose problème. L'écologie scientifique s'est dotée de nombreuses méthodes quantitatives et qualitatives de suivi de différentes composantes de la diversité biologique (génétique, phénotypique, fonctionnelle, phylogénétique, individuelle, spécifique, multi-spécifique ou écosystémique). On a l'habitude de mesurer la trajectoire spatiale et temporelle de ces composantes et de traduire ces mesures en « amélioration » ou en « destruction » par rapport à un état antérieur. Dans ce cadre, les mesures de la destruction d'un écosystème ne posent pas de problème fondamental. L'écologie dite de la restauration multiplie les méthodes et les exemples empiriques de suivi de paramètres susceptibles de renseigner sur le devenir de l'état d'un niveau d'organisation donné (Van Andel et Aronson, 2012). L'objectif de la restauration n'est pas celui d'une reproduction à l'identique mais bien d'intervenir pour favoriser une nouvelle trajectoire.

Ce qui ouvre un abîme de difficultés, en revanche, est la mise en rapport d'une destruction donnée avec une réparation donnée. Pour établir une équivalence entre un état écologique et un autre, quel que soit le niveau d'organisation considéré (population, communauté, écosystème), il faut négliger ou considérer comme négligeable sa trajectoire historique et supposer connaître sa dynamique future. Or un écosystème donné peut changer brutalement d'état : un changement minime des conditions environnementales peut entraîner une altération brutale et irréversible du système malgré le rétablissement des conditions environnementales précédentes. Loin de décrire les écosystèmes comme des successions déterministes, l'écologie met en évidence l'importance des perturbations dans la structuration et la composition des systèmes. Par exemple, la modification de la structure biochimique d'un lac à la suite d'un événement climatique extrême dépend plus de l'histoire climatique ancienne de ce lac que de l'intensité de l'événement

extrême lui-même (Perga *et al.*, 2018). Autrement dit, un écosystème n'est pas un état figé d'un ensemble de variables biophysiques mais le résultat des perturbations qu'il a subies.

En ce qui concerne les espèces, qui font souvent l'objet des inventaires de terrain, les processus historiques sont également majeurs pour comprendre la présence des espèces et leur abondance relative. L'ordre dans lequel des espèces colonisent un site détermine, dans une certaine mesure, sa composition et son devenir. Par exemple, les espèces arrivées précocement peuvent limiter l'abondance finale des espèces plus tardives par consommation des ressources ou modification de la structure physique de l'écosystème (Fukami, 2015). On parle de contingence historique. Par conséquent, un milieu perturbé ne retourne jamais exactement à son état initial, ne serait-ce qu'à cause de la mémoire de l'effet des dynamiques passées. Très concrètement, l'usage ancien des forêts peut être imprimé dans leur état actuel après plusieurs décennies (Dupouey *et al.*, 2002) voire plusieurs siècles (Dambrine *et al.*, 2007). La composition en poissons et invertébrés de certains milieux d'eau douce s'explique mieux par les perturbations anciennes de ces milieux que par les perturbations récentes. Plus généralement, la probabilité d'extinction locale d'une espèce, la richesse et la composition des communautés dépendent souvent étroitement de la dynamique, à long terme, de leur habitat.

La question de l'équivalence entre deux écosystèmes ou entre deux assemblages ne se réduit donc pas à l'identité des composants des deux entités mais suppose de surcroît que l'on compare leurs trajectoires. Pourtant la compensation a recours à des scores, des ratios et des opérations plus ou moins compliquées plaqués sur des espaces et des espèces considérés comme figés, qui accompagnent une politique de destruction. Soit par le biais de crédits de compensation qui prennent la forme d'unités échangeables, soit par le biais d'actions de restauration directes comme proposer le pâturage sur un site pour le maintenir ouvert permettant de compenser les destructions opérées par un projet sur un autre site. Le tout prend la forme d'une doctrine politique « Éviter, réduire, compenser » dans laquelle les corps biologiques font leur

réapparition mais sous la forme de choses inertes, substituables. L'état et le devenir de la biodiversité (tout simplement dans la difficulté d'échantillonner localement ce qui est réellement détruit ou dans la difficulté de prendre en compte les dynamiques sur le long terme ou les continuités et connectivités spatiales) y demeurent perçus comme des obstacles techniques à surmonter. Voilà pourquoi la compensation est une absurdité écologique. Les corps écologiques sont pris dans des interactions et une dynamique vivante, non réductibles à des entités inertes, isolées et reproductibles.

Pour terminer cette deuxième phase de l'ultra solution, mon hypothèse est donc que la politique de la biodiversité a réussi à se débarrasser de la politique mais aussi de la biodiversité. Soit je l'aborde avec des inventaires et je me limite à protéger des cadavres (tri du vivant), soit je prétends protéger des fonctions et des processus sans m'occuper des entités et je protège des fantômes (fonctionnalisation). Soit, encore, je me dote de règles permettant de relativiser toute destruction comme pouvant faire l'objet de dérogations et de compensations, et je protège des zombies qui revivent après leur destruction (substitution). En somme, une forme de mystification dépolitise la question écologique et contourne l'irruption des corps biologiques non réductibles au statut de ressource pour proposer, à la place, une vision fonctionnelle et agrégative, quasi inorganique.

Quelles sont les perspectives que l'on peut envisager pour résister à cette réification dépolitisante ? Il me semble nécessaire de réaffirmer ici que penser en termes de solutions générales me paraît extrêmement douteux. Il ne s'agit pas, lorsqu'on en vient à émettre des propositions, d'établir un cahier de doléances, ni de marteler des « alertes de scientifiques à l'humanité » ni même de rechercher une sorte de manifeste d'écologie politique. Il s'agit encore moins d'accepter sans sourciller la rhétorique de la promesse et les affichages du régime de destruction en cours. En marge d'un quelconque programme de réconciliation, il m'a semblé toutefois possible de défendre quelques contrepoints pour une recherche ni surplombante ni sentencieuse des formes de résistance possibles et souhaitables.

Les résistances écologiques et politiques au régime de destruction

Au fond la question de départ qui permet de marquer un écart par rapport à la gouvernance actuelle pourrait être : au nom de quoi je me bats ? Contre quoi mais aussi pour quoi ? À quoi bon ? Quelle est la forme d'engagement que je m'autorise ou qui s'impose à moi désormais ? Admettre la légitimité de ce type de questionnement, en marge d'une recherche plus classique, est devenu essentiel. Nul besoin, ce faisant, de repartir de zéro ou de vouloir remonter le temps et rejouer un match dont le coup de sifflet aurait été donné en 1970. Le tour de passe-passe politique et biologique que j'ai cherché à identifier s'est toujours construit en réaction à un affrontement idéologique. Les résistances sont donc le plus souvent déjà exprimées. Il suffit de les redécouvrir et de les mettre en lumière.

À l'instar des zones à défendre (ZAD), nous pourrions, pour commencer, proposer ce que j'appelle des points à défendre (PAD). Ces points à défendre se situent peut-être un peu au-delà du pur savoir et ont, disons plus simplement, le statut d'exigences. Chacun peut formaliser ses propres points à défendre. Et ceux-ci peuvent prendre une forme plus ouvertement collective. Quelle que soit la tradition éthique à laquelle je me réfère, il m'est juste besoin d'accepter, pour les définir, qu'un autre imaginaire commun est à la fois nécessaire, possible et souhaitable. Cet imaginaire a toute possibilité de peser dans les rapports de force existants dès lors qu'il s'incarne dans des institutions, des luttes, des règles, des normes, des arbitrages, des contre-récits, bref qu'il assume sa dimension politique. De façon provisoire, non exhaustive, en chantier, certains de ces points me paraissent déjà incontournables aux vues de l'enquête que j'ai commencée et se regroupent en deux champs. Le premier est celui qui s'embarrasse des corps et des liens pour ce qu'ils ont de non réductibles à un ensemble de ressources, appropriables, colonisables, échangeables à loisir. Le deuxième est celui qui s'autorise à questionner le bien fondé et la légitimité même de ce fameux cap de développement auquel nous sommes censés adhérer.

S'embarrasser des corps et des liens

Si l'on repart de ce qui semble absurde, voire comique, dans l'abstraction de la biodiversité pour échafauder son tri, son inscription dans une logique coût-bénéfice et sa substitution, le premier point qui semble assez naturel consiste à faire le contraire. C'est-à-dire à accueillir cette irruption des corps biologiques pour ce qu'ils sont. À ce titre, la question du dualisme entre la nature et la culture a quelque chose de mondain devant la vitesse et l'ampleur des destructions des individus, des rivières, des écosystèmes. La question n'est pas tant de savoir si je fais partie de la nature mais ce que je tire comme conclusion de la réponse à cette question. Est-ce pour conclure sur un mode naturalisé qu'il est naturel de coloniser tous les habitats partout et tout le temps ? Est-ce pour conclure que la nature n'est qu'une construction mentale qui n'a de sens que pour une culture donnée dans une période donnée ? Rien n'indique, dans mon appartenance à la communauté des vivants que je doive la conquérir, la gouverner, la dominer.

Certaines expériences de pensée permettent de prendre la mesure de cette domination : la biomasse de tous les organismes vivants sur terre est désormais inférieure à la masse de tous les objets et constructions solides d'origine humaine (plastique, métal, béton, etc.) (Elhacham *et al.*, 2020). Si l'on se focalise sur la biomasse de vertébrés terrestres présents sur l'ensemble du globe, celle portée par les vertébrés sauvages correspond à seulement 4 %, celle de la biomasse humaine à 36 % et celle de la biomasse des animaux d'élevage à 60 % (Bar-On, Phillips et Milo, 2018). Certaines espèces élevées par l'homme dominant largement leurs congénères du même groupe. Le poulet, par exemple, domine de très loin (70 %) toute la biomasse de tous les oiseaux sauvages. Et le poulet en question n'est pas le poulet familial de plein air. La domination de quelques groupes d'humains ayant imposé un rapport extractiviste et d'exploitation intensive du vivant s'incorpore dans la matérialité inerte et biologique de la terre. Une brèche dans le dispositif doit donc s'ancrer sur d'autres figures que celles du pilote ou d'un(e) bon(ne) maître(esse) de maison.

Au-delà de la répétition convenue que nous faisons « partie » de la nature, il me semble plus fructueux de s'interroger sur ces modes de domination et ces rapports de destruction. De quelle « partie » s'agit-il au juste ? Et comment comprendre cette inclusion ?

Plus localement, il y a trop de similitudes entre la manière dont certains groupes d'humains ont utilisé la violence, la conquête, l'exploitation et la domination, pour s'accaparer la propriété, l'espace ou la force d'autres groupes humains pour ne pas tenter de décrire certains modes de destruction du monde vivant sauvage avec les mêmes catégories. La domination implique toujours des destructions : destruction directe des corps et/ou destructions de cultures ou de structures et relations sociales. Cette domination, une fois installée, peut sembler silencieuse. De nombreux pays en dominent d'autres non pas par le biais de relations coloniales — la domination directe — mais plus indirectement par le biais d'une hégémonie économique et d'autres types de présence dominatrice qui s'exercent parfois à distance. Les notions d'écocide et d'ethnocide s'imposent comme des descripteurs qui vont souvent de pair dans ce rapport de destruction.

Un point à défendre consiste donc à tenir bon sur le fait que la biodiversité ne devrait pas s'administrer comme un ensemble de choses ou de « profils fonctionnels » dont la destruction n'est que passagère et réparable car elle se retrouve ailleurs ou plus tard.

La naissance de l'écologie enseigne que cette discipline refuse d'isoler les organismes de leur environnement. L'*oikos* à laquelle se réfère Ernst Haeckel (1834-1919) pour définir l'écologie (*Oikos Logos*) englobe à la fois la maison, les habitants et ce qu'ils y font. Les humains ne sont pas, selon cette définition, les seuls à posséder une maison. Haeckel est l'un des grands défenseurs de Darwin, il conçoit l'écologie comme la science des interactions car celles-ci conditionnent l'origine, le maintien et l'évolution de la diversité du vivant. Jakob von Uexküll (1864-1944), autre pionnier de la discipline, propose d'étudier directement le couple organisme-environnement et accorde un sens fort à la notion de milieu (*Umwelt*) auquel il

donne un sens profond. Le milieu n'est pas une délimitation arbitraire autour d'un ensemble d'organismes. C'est l'ajustement du monde perçu par un organisme donné et de ce qu'il y fait. C'est son monde propre. Deux organismes partagent le même environnement et interagissent mais ont l'expérience de différents mondes propres. Pour Uexküll il y a différentes manières d'être sujet. Le simple fait de percevoir est l'une de ces manières. Je ne saurai jamais ce que c'est d'être cette chauve-souris (pour reprendre le fameux problème posé par le philosophe Thomas Nagel en 1974 dans un article intitulé « What is it like to be a bat ? ») mais je peux tenter de connaître au mieux l'écologie de cette espèce et comprendre les liens qui conditionnent son existence et son comportement.

L'écologie montre très clairement l'impact majeur que peuvent avoir la présence ou l'absence de quelques individus et les répercussions parfois différées et spectaculaires de la disparition locale d'une espèce sur d'autres espèces. Ni les corps, ni les liens ne sont optionnels. Partir de l'individu ou de la population dans le champ de l'écologie ouvre la possibilité d'y retrouver tout l'écosystème et ses processus. Voilà l'embarras que l'écologie propose de ne pas écarter trop rapidement. Il y a un embarras à découvrir qu'un couple d'aigles de Bonelli niche sur la parcelle du futur supermarché, qu'un lézard ocellé se trouve sur le futur lotissement voire qu'il est absent mais potentiellement présent dans un contexte de dispersion. Quel est l'espace-temps écologique de ces corps en vie ? Oser cette question, c'est admettre que ce lézard ocellé peut être prédaté par l'aigle bien sûr. Son corps est voué à disparaître. Mais comment et pourquoi ? Quelle perception et quels milieux restent-ils au lézard et à l'aigle après la destruction de cette zone ? Admettre que la biodiversité est fondamentalement dynamique et évolutive ne signifie pas que sa destruction est anodine. Les corps en tant qu'ils sont liés et qu'ils ont un monde propre sont par nature récalcitrants à la compression du vivant en éléments indépendants, réduits, inertes. Ces récalcitrants invitent à aborder la complexité du vivant avec modestie.

Les liens dont nous parlons existent entre humains, et la disparition d'un lieu, d'une place peut avoir des conséquences

sociales et culturelles majeures. L'arrêt de la vie sociale et culturelle que nous avons récemment connu a fini par nous bouleverser, les uns après les autres. Il ne semble pas insurmontable de reconnaître l'existence d'une pluralité de liens entre les êtres vivants et que la plupart existent indépendamment de nous. Certains de ces liens m'échappent, d'autres me collent à la peau, littéralement.

Défendre quelque chose de tangible consiste donc à accepter de s'embarasser des corps et des liens qu'ils tissent entre eux. Admettre cet embarras, c'est évidemment reconnaître leur appartenance à des mondes non toujours identiques et superposables au nôtre. Il s'agit de revenir ici sur certaines bases assez simples de l'écologie sans ésotérisme : les interactions, l'historicité, la spatialité, la surprise, les dynamiques évolutives, la perception, la non-linéarité sont autant de processus qui échappent au contrôle et qui ne s'acquittent de rien. Reconnaître cela c'est admettre que les êtres vivants ont un mode d'être à leur monde qui leur est propre. Ceci n'exclut pas ma condition d'être humain biologique mais impose le respect.

Le maintien de la catégorie de « sauvage » est par ailleurs l'un des leitmotivs des défenseurs de la nature comme pôle essentiel de résistance à une forme de domestication systématique. Le maintien d'une nature sauvage et la décision de ne pas autoriser l'exploitation de certains grands espaces est un geste politique. Il s'agit de délimiter une zone de contrepouvoir à l'interventionnisme intensif dominant. Comprendre ce point à défendre, c'est tenter de comprendre pourquoi les luttes environnementalistes ont besoin de crier stop et ce que cela signifie. Le chantier du canal qui devait éventrer la Floride en 1970 et qui est considéré comme l'une des grandes premières victoires de la lutte environnementaliste est aujourd'hui une zone protégée qui porte le nom de cette militante qui a réussi à obtenir l'abandon du projet, Marjorie Harris. Ce n'est pas un hasard. Elle étudie à l'époque le développement et les poissons black-bass dont elle connaît très bien l'écologie. Elle veut faire barrage à ce qu'elle identifie comme une destruction injustifiée non pas des black-bass mais de leur lieu de vie comme ensemble de liens. Je pense de plus en plus qu'une bonne manière de

voir si un projet a du sens consiste à savoir si les associations naturalistes locales y adhèrent. Un corps à corps se joue dans les zones à défendre, qui sont autant de laboratoires de luttes qui expérimentent et élaborent des points à défendre. Il y a un corps à corps du défenseur qui occupe et qui se lie à ce qu'il juge intolérable de détruire. Corps prêts à en découdre avec des forces d'expulsion et de destruction jugées non légitimes.

La dynamique de la biodiversité demeure trop souvent définie négativement par rapport à notre capacité de contrôle et trop rarement abordée sur un mode positif et décentré, celui de l'espace-temps de l'*oikos* de la biodiversité elle-même. Notons à cet égard que les termes de « diplomatie », « collaboration », « négociation », « pilotage », « reconnexion » ou « réconciliation » maintiennent un registre curieusement et hautement anthropomorphique dans lequel l'*oikos* de la biodiversité est toujours une autre manière de mieux définir — et de vivre dans — le nôtre. Or le loup, la tique, et tous les êtres non humains ne sont pas toujours en mesure de collaborer, de négocier ou de faire l'objet de diplomatie. La conservation de la biodiversité dans un contre-dispositif doit pouvoir se comprendre autrement que sur le mode de la colocation ou du partenariat. En voulant maintenir la gouvernementalité de la biodiversité comme on piloterait un bateau, on autorise seulement de gérer des relations sans changer fondamentalement de dispositif.

Au fond rien ne conduit à réduire la question des corps à des inventaires inertes si l'on admet d'être embarrassé par la biodiversité, et c'est ce respect qui forme une base possible pour des éthiques en situation et décentrées par rapport à l'anthropocentrisme ambiant. Le pilotage ou « la bonne tenue de la maison » de la biodiversité conçue comme jardin planétaire me semble en effet encore trop proche de la gouvernementalité managériale que nous avons décrite. Participer à l'ensemble des énoncés, des recherches et des procédures qui permettent de sortir de cette vision est un autre chantier. Ce foyer de résistance commence par admettre plus volontiers les phénomènes écologiques et biologiques pour ce qu'ils sont : l'expression d'une réalité non réductible à une relation humain/non-humain.

Prédation, extinction, dispersion, mort, reproduction, pèsent comme autant de manifestations de l'*oïkos* de la biodiversité, indépendamment de notre bon vouloir.

La deuxième famille de points à défendre consiste à questionner la fabrication de notre consentement à adhérer à un programme de développement qui n'aurait pour vocation que d'accroître la croissance économique. Quelle démocratie peut légitimement maintenir un tel sens commun ? Interroger et dénoncer la destruction de la nature lorsque celle-ci est générée par le profit, une idéologie de la croissance, ou un lobby industriel est un champ de points à défendre.

Questionner le cap

Selon Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies : « L'humanité est en guerre contre la nature » et il faut « changer de cap ». Il est avec de telles injonctions question de s'engager comme matelot sur un navire dont on change le cap. Le rapport Brundtland de 1987 était repris en 1991 sous le titre de *Notre futur commun*. Et la doctrine politique du « en même temps » représente peut-être l'achèvement le plus abouti de cette idéologie. Il faut, pour suivre ce cap, que les individus se comportent d'une certaine manière, à commencer par converger dans leur consentement à cette idée de cap. Derrière ce prétendu destin partagé, il y a une conflictualité que l'on s'efforce soigneusement de minorer, d'écarter, de gommer.

Et pourtant, posons-nous un instant. De quelle humanité et de quel cap parlons-nous ? Quelle est sa finalité ? L'enquête menée par Barbara Stiegler sur la naissance du libéralisme est ici précieuse (Stiegler, 2019). Elle s'étonne en effet de la saturation des discours politiques de cette notion de cap, et de l'injonction à l'adaptation, tous azimuts, pour pouvoir le suivre¹².

12. Un autre ouvrage de Barbara Stiegler intitulé *Du cap aux grèves* (2020) revient plus spécifiquement sur la manière dont des collectifs se sont mobilisés contre ce grand plan mystérieux essentiel à la pensée néolibérale en inventant des formes inédites de mobilisation caractérisées notamment par l'engagement des corps et la redéfinition de milieux de vie.

Le point à défendre ici est que l'écologie politique n'a pas vocation à être le cri de rassemblement de cette idéologie. L'écologie constate et cherche à traiter un problème qui divise avant de rassembler, comme le notait très bien Pierre Charbonnier, qui exprimait récemment dans une tribune une sorte de lassitude aux discours incantatoires de l'écologie rassembleuse¹³. J'ai suggéré, au contraire, que la conflictualité et l'embarras sont des valeurs positives en la matière. La fonte de la banquise et l'existence d'ours polaires est un conflit. La construction d'un barrage et la migration des saumons est un conflit. La construction d'un lotissement et le maintien des espèces et des habitats impactés est un conflit. Expliciter ce qui n'est pas compatible est le retour au concret qui me semble stimulant. Le compromis ou le rassemblement posé *a priori* comme nécessaire ne permettent pas de comprendre pleinement ce qui pose problème.

Identifier et nommer les conflictualités entre la protection de la nature et le maintien des causes de sa destruction nous dit quelque chose de profond sur nos modes de développement et de mobilisation sur le plan politique. Ces conflits ne se traitent pas simplement en mobilisant la capacité des acteurs humains à élaborer un consensus ou un compromis sans effort supplémentaire. Le consensus peut régler les affaires humaines en la matière mais ne rend pas compte de certaines limites proprement écologiques.

En 2005, l'écologue Nils Peterson et ses collègues notent à cet égard que la conservation de la biodiversité souffre de ce qu'ils nomment le « mythe du consensus ». Les politiques de développement durable, de *win-win*, de compromis, et de toutes formes d'adoucissement des conflits que la protection de la biodiversité endosse largement sont, selon ces auteurs, à l'encontre du processus démocratique : « L'illusion du consensus est fatale à la démocratie, car un processus démocratique sain exige la reconnaissance d'intérêts divergents et la reconnaissance de la légitimité d'un conflit ouvert au sujet

13. <https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/05/14/pierre-charbonnier-l-ecologie-ne-nous-rassemble-pas-elle-nous-divise_6039590_3232.html> (consulté le 13 avril 2021).

d'intérêts divergents » (Peterson, Peterson et Peterson, 2005). Le chantier de points à défendre qui questionnent le cap, consiste en somme à reprendre cette remarque en admettant l'existence d'intérêts proprement non humains. La crainte du conflit de fond entre l'existence d'un *oikos* de la biodiversité et certaines activités humaines instaure une forme de dogme contre-performatif dans la politique de la biodiversité.

De fait, les expérimentations alternatives des manières de dire stop à la destruction de la biodiversité et aux injustices environnementales en tout genre foisonnent. La diversité des luttes empêche de les enfermer dans des catégories de description réductrices. Extinction rébellion, Alternatiba, End Ecocide sont des exemples de collectifs ayant identifié des points à défendre et qui cherchent à se faire entendre. Plus largement, la multiplication des luttes locales contre les grands projets inutiles s'enferme difficilement dans le cliché d'une écologie des riches mais marque au contraire une diversité de contestations locales et populaires¹⁴. Et l'on peut voir dans le déploiement de ces contestations le prélude à une re-politisation de la question écologique sur un autre mode que le *soft power* que nous avons abordé.

Sur une note plus sombre, 2020 est l'année record du nombre de militants environnementalistes tués (227 au moins) dans le monde. La mobilisation environnementale n'est ni un caprice de classes sociales aisées, ni étrangère aux collectifs exposés à la précarité sociale, économique ou alimentaire (Scheidel *et al.*, 2020). De nombreux militants sont réduits au silence par des arrestations, des poursuites, des menaces, selon le rapport de *Global Witness*¹⁵, et les peuples autochtones sont encore plus touchés. La démocratie n'est jamais définitivement acquise et plusieurs formes sont possibles, y compris des formes vacillantes où l'injonction de la croissance, ou une crise sanitaire, emporte tout sur son passage en quelques semaines

14. Le quotidien *Reporterre* propose une cartographie de ces luttes en France : <<https://reporterre.net/La-carte-des-luttes-contre-les-grands-projets-inutiles>> (consulté le 16 août 2021).

15. <<https://www.globalwitness.org/fr/>> (consulté le 13 avril 2021).

y compris des lois limitant la destruction de la biodiversité conquises après de lourdes batailles (Vale *et al.*, 2021).

Il y a bien un engagement au coude à coude possible avec des luttes ayant pour objet principal une meilleure justice sociale et environnementale. Une nouvelle vague de re-stigmatisation des défenseurs d'une pensée écologique qualifiés d'« ayatollahs », « intégristes », « illuminés » ou de promoteurs d'un « dogmatisme aveugle », « ne produisant que des slogans et de la peur »¹⁶ rappelle l'anti-environnementalisme de la première heure. Dans la construction des récits disqualifiant les lanceurs d'alerte, il est devenu aisé de dire à peu près tout et n'importe quoi (Dupuy, 2020). La protection de la biodiversité a toujours eu ses alliés, et ses opposants.

Le rôle du chercheur dans ce contexte n'est pas de faire plaisir. Si je mesure des incompatibilités, mon rôle est de les dénoncer. Il appartient, en partie, à la recherche de faire de la connaissance de la biodiversité un savoir incarné, un point à défendre, quelle que soit la forme choisie pour y parvenir, qu'il s'agisse d'actions directes, de protestations ou de mises en forme académiques. Le point à défendre sur la question du cap consiste à sortir d'un sommeil dogmatique qui nous focalise sur la protection sans s'occuper vraiment de la destruction.

Conclusion

Annihilation. C'est le terme que les chercheurs emploient pour résumer la situation de la biodiversité récemment synthétisée dans une vaste étude portant sur plus de 27 000 espèces de vertébrés (Ceballos, Ehrlich et Dirzo, 2017). L'ampleur des extinctions définitives des espèces causées par leur surexploitation, la destruction des habitats et le « cocktail des changements globaux » est inédite (Pimm *et al.*, 2014). Au-delà des extinctions, la simplification massive de la composition des assemblages locaux d'espèces et de leurs interactions correspond à un phénomène d'effondrement généralisé de la

16. Qualificatifs employés par le ministre de la Justice, Éric Dupont-Moretti, ou le président des Républicains, Christian Jacob.

faune qualifié de *defaunation* (Dirzo *et al.*, 2014). Des phénomènes plus locaux pour lesquels une activité humaine précise (emploi de pesticides par exemple) affecte massivement des espèces précises (oiseaux, insectes, chauve-souris) sur un espace donné, complètent ce tableau (selon l'Observatoire national de la biodiversité, la France accuse un déclin de 38 % des oiseaux communs en milieux agricoles entre 1989 et 2018). Plus d'un demi-siècle après l'alerte sonnée par Rachel Carson dans son ouvrage *Silent Spring*, les chercheurs réitèrent la même mise en garde en annonçant que les printemps sont de plus en plus silencieux.

Cette crise de la biodiversité semble ingouvernable. Trop de diversité, trop de complexité, trop d'incertitudes. La principale conclusion de mon analyse est qu'il n'en est rien. La crise de la biodiversité est gouvernée. Mais le gouvernement dont il est question n'est pas uniquement composé de ministres et d'acteurs facilement identifiables. Certes, la responsabilité de la destruction n'est pas toujours difficile à identifier. Elle est même parfois extrêmement banale. Certains projets d'aménagement, secteurs et acteurs sont souvent à l'origine de projets inadmissibles pour des protecteurs de la nature qui peinent à peser dans un rapport de force disproportionné. Mais la faillite d'une gouvernance vertueuse de la biodiversité n'est pas nécessairement le fait d'un appareil juridique ni d'une autorité défaillants. Le pouvoir sur la biodiversité s'intériorise aussi dans des médiations conceptuelles et des techniques assurant l'articulation entre les faits et leurs représentations en prescrivant ce qu'il est possible de penser, de dire et de faire. Ce dispositif organise pour l'instant un mode de contrôle de la nature que trois types d'objectivation permettent de fabriquer : le tri, la fonctionnalisation et la substitution. La biodiversité ainsi gérée est une biodiversité dont la dimension politique explicite est escamotée et la dimension biologique mortifiée. Gouverner le vivant, est, de ce point de vue, un oxymore.

Le positionnement écologique et les revendications environnementalistes, ont dès leur origine, appelé à reconnaître que les êtres humains et non humains sont pris dans un ensemble de liens non substantiels qui déterminent leurs conditions

d'existence et de devenir. À ces liens s'ajoute un mode d'existence singulier à chaque être perceptif. L'environnement n'est donc pas la grande enveloppe spatiale dans laquelle les organismes s'agitent autour de nous et qu'il nous revient de gérer convenablement. Organismes et environnements s'entre-définissent, réduisant les chances de piloter la biodiversité comme on dirige un grand navire en train de couler ou comme un pompier maîtrise le feu « d'une maison qui brûle ». Il n'y a ni bateau, ni maison, ni jardin planétaire. Il y a des corps et des entités biologiques soumises à des pressions diverses dans une spatialité et une temporalité qui nous heurtent et que nous heurtons. Certes, il y a des contributions positives de certaines activités humaines à la dynamique de la biodiversité. Une avalanche d'exemples de co-existence raisonnable, respectueuse est facile à établir. Mais tant que le poulet en batterie écrasera par sa biomasse l'ensemble des oiseaux sauvages, il y aura quelque chose de démesuré, d'insupportable. Pourquoi tant de destruction, de déplacement, d'accaparement ?

Les promesses de développement durable, de *green economy*, ou de préservation du bien-être de l'humanité s'adosent au dispositif gestionnaire. Gouverner la biodiversité avec un tel dispositif ne peut que réussir à échouer.

Une mise en garde est sans doute nécessaire pour éviter la confusion possible entre l'analyse critique des promesses de solutions ainsi formulées et l'opposition de principe qui se situerait du côté du ressentiment. L'ouvrage de Cynthia Fleury *Ci-gît l'amer : guérir du ressentiment* analyse la manière dont les conditions objectives du ressentiment que sont les inégalités sociales, les injustices, et auxquelles nous pourrions ajouter les dégradations environnementales peuvent conduire certains individus ou des sociétés à sombrer dans une victimisation permanente (Fleury, 2020). Céder à la pulsion du ressentiment suppose que l'hostilité au monde ne serait plus passagère, située, mais constante et généralisée. Le ressentiment devient mécontentement sourd, un « poison qui empêche d'avancer ». C'est un refus de l'agir politique et du processus démocratique. Or le combat environnementaliste, s'il peut générer colère et frustration, se place résolument du côté de la création de sens.

Il s'agit d'une lutte pour l'amélioration des normes sociales et environnementales et le refus des formes de domination et de destruction. Rien, dans cette lutte, ne suppose d'accepter le statut de victime, ni de se complaire dans un constat d'échec. Poser la poursuite de la destruction de la biodiversité comme inéluctable ou l'échec de sa protection comme inévitable ne sont pas des projets.

Une première voie pour ouvrir une brèche, consiste plutôt à nous tourner du côté des oubliés biologiques que ce dispositif laisse de côté. À admettre ce qui nous embarrasse et ce qui nous encombre et à comprendre pourquoi. Quels sont donc ces individus et ces liens qui composent la biodiversité ? Pourquoi la détruire ? Bien sûr, ces questions sont vertigineuses. Mais d'autres semblent plus faciles : comment nommer la destruction ? Le langage de la domination et de la destruction mérite en effet de revoir l'appétit des principaux acteurs de la destruction pour le politiquement correct. Sur le plan discursif, l'usage de l'euphémisme est une pratique courante pour masquer l'indéfendable dans la manière dont la biodiversité est aujourd'hui « gérée » (Johns et DellaSala, 2017). L'utilisation d'un langage plus honnête et réaliste est une manière simple de reconnaître ce que nos actions cachent. Plusieurs termes pourtant couramment utilisés dans les sciences de la biodiversité ont une charge anthropocentrée et utilitariste débordante. Même le terme pourtant fort de « tuer » peut être une manière de cacher une réalité plus difficile à dire (empoisonner, étrangler, démembrer, noyer, étouffer). De même on peut admettre que les espèces ne « disparaissent » pas. Le dernier individu d'un ensemble d'individus que l'on considère suffisamment proches pour appartenir à la même espèce meurt. Mais comment ? Chassé par un prédateur ou figé dans du béton ? Ou empoisonné ? La différence est de taille. Plus largement, notre lexique pour décrire le monde animal reflète déjà une forme d'acceptation des violences physiques ou symboliques à l'égard de ce vivant tout juste bon à être géré (Marsolier et Burgat, 2020).

Une autre voie assurément non concurrentielle consiste à se tourner du côté des pensées alternatives oubliées en renouvelant

l'histoire intellectuelle de l'émancipation écologique. Cerner les conflits internes aux mouvements de contestation est une manière de faire revivre et de cultiver des alternatives au dispositif en place. Une histoire de ces tensions et de ces luttes d'idées et de personnes permet de résister aux schémas linéaires d'une succession logique d'une prise de conscience lente et progressive de la crise de la biodiversité. Une écologie politique résignée qui n'a d'autre choix que de se conformer au modèle dominant a peu de chance de constituer une source de transformation et d'inspiration. Au fond, reconnaître ce que nous savons déjà plutôt que de formuler, à notre tour, une promesse quelconque semble être un point de départ lucide. La relecture des pionniers du mouvement environnementaliste et de certains écologues permet de redécouvrir des diagnostics et des propositions politiques dont l'actualité déconcerte (Lanaspeze et Schaffner, 2021). Nous en savons déjà assez sur les causes de cette annihilation de la biodiversité pour ne pas répéter à l'infini que les choses sont trop complexes ou prennent du temps.

Les réceptions médiatiques, politiques et populaires des résultats publiés par les lanceurs d'alerte depuis Rachel Carson navrent autant qu'elles rassurent. Elles sont navrantes par leurs répétitions et la nature de ce qu'elles dénoncent, elles rassurent par le potentiel mobilisateur qu'elles dévoilent. Il est probable que l'ébauche du contre-dispositif que l'on peut espérer définir après avoir identifié nos points à défendre ne s'exprime pas seulement sur le mode d'un *soft power* à la manière de celui confortablement installé par le dispositif technoscientifique. D'autres formes d'engagement et de revendications plus ouvertes semblent plus efficaces, légitimes, et nécessaires pour que la « prise de conscience » ne demeure pas jugulée par l'« emprise de conscience » des modes de gestion de la biodiversité contemporains.

Discussion

Question. *Comment tenez-vous compte du fait que le savoir réfère essentiellement à la rationalité, quand le pouvoir réfère plus largement au désir ?*

Vincent Devictor. La symétrie savoir/pouvoir-rationalité/désir ne va pas de soi. La gestion de la biodiversité est guidée par un régime de désir mais aussi par des croyances avec lesquelles s'élaborent des récits particuliers. Des rapports de force opposent des intérêts divergents, des règles, des institutions, qui adoptent ou refusent ces récits. Il y a donc bien des rationalités à l'œuvre dans l'exercice du pouvoir sur la biodiversité. Inversement, le savoir sur la biodiversité peut être le résultat et la source de désirs ou d'émotions très différentes comme la colère, l'émerveillement, l'indifférence. Par exemple, les récits qui correspondent à l'avènement d'un anthropocène, aux bienfaits de la consommation et de la croissance, ou ceux qu'entretiennent des horizons démocratiques et écologiques alternatifs sont des récits munis de leurs propres rationalités et leurs régimes de désir. Ce qu'il m'importe de débusquer sont les conditions d'émergence de ces récits et de leurs règles. En faisant cela, on découvre une gouvernamentalité actuellement dominante en matière de gestion de la biodiversité mondiale, installant ses propres outils stratégiques. En revanche, si ce régime de savoir/pouvoir façonne les désirs et impose une rationalité, il n'a pas vocation à demeurer hégémonique. De fait, les contradictions engendrées par cette gouvernamentalité deviennent insupportables pour beaucoup d'individus et de collectifs, tant sur le plan de la rationalité que sur celui de la désirabilité. Cela s'exprime, pour ceux qui se sentent concernés, par le refus de consentir au récit dominant. Comment s'installent et s'intériorisent d'autres manières de vivre et de penser au point de se sentir agressé par ce qui semblait être désirable ? Quelles nouvelles règles s'élaborent, par qui, et

pourquoi ? Ce sont ces questions qui traversent aujourd'hui une partie de la communauté scientifique et de la société civile heurtée par le sort de la biodiversité.

Question. *Comment analysez-vous les objectifs de développement durable ? En ce qui concerne la biodiversité, s'inscrivent-ils dans la logique de cap et de managérialité sans remettre en question le modèle de croissance dominant ?*

Vincent Devictor. Le modèle du développement durable est un cas d'école de technologie politique extrêmement efficace. Ce concept issu d'une pensée qui a plus de 30 ans continue d'envahir l'espace public et politique. Il peut s'incarner dans des institutions (par exemple représenter un gage de qualité certifié sous la forme d'un label), des organisations (le service développement durable d'une entreprise, ou de notre ministère de l'Écologie) ou des métiers (un chargé de communication développement durable). Il instaure la fiction d'une harmonie entre trois piliers interdépendants tout à fait abstraits (le social, l'environnemental et l'économique). Harmonie qu'il conviendrait de trouver en prenant soin de respecter une notion elle aussi tout à fait abstraite : les « limites de la planète ». Il est précisément défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » par Gro Harlem Brundtland qui dirige le rapport dans lequel le terme est défini en 1987. Elle justifie le recours à cette notion en annonçant : « Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est une nouvelle ère de croissance économique, une croissance vigoureuse et, en même temps, socialement et environnementalement durable ». Ce concept cherche moins à comprendre les enjeux de biodiversité qu'à maintenir le cap forgé dans la pensée néolibérale sans qu'il soit inquiété. Le développement durable est devenu depuis un régulateur-clé de l'idéologie de croissance. La question qui se pose est celle des conditions de survie du développement nous ayant permis d'améliorer la terre, qu'il faut savoir gérer en propriétaires consciencieux. Le cap est la colonne vertébrale de la notion qui poursuit des objectifs « communs » équivoques, auxquels l'adhésion aux objectifs est obligatoire (harmonie, besoins vitaux, lutte contre la pauvreté,

etc.), évitant ou apaisant toute forme de contestation et d'inquiétude sur le but poursuivi. Dans l'idéologie du développement durable, la dégradation de l'environnement est bien prise en compte, mais pas la possibilité d'adopter une forme non conquérante et dominatrice du monde vivant. Ce qu'il y a de plus intrigant, c'est le modèle anti-démocratique d'une telle pensée sorti d'un rapport qui n'a rien d'une construction collective. Parmi les points à défendre que j'évoquais, le refus d'adopter ce type de récit sans prendre le soin de comprendre sa genèse, ce qu'il autorise et empêche concernant la destruction de la biodiversité, est l'un des plus importants.

Question. *Comment faire face à l'accusation immédiate d'illégitimité partisane dès que l'on ose évoquer les effets délétères des politiques néolibérales dans notre situation actuelle ?*

Vincent Devictor. Il me semble nécessaire d'interroger la notion même de légitimité partisane aujourd'hui. Parlons-en. Qu'est-ce qui est légitime aujourd'hui et qui est partisan de quoi ? La légitimité n'est pas décrétée, elle se construit. C'est une confusion majeure dont le débat souffre. Quant aux stigmates péjoratifs de « partisan » ou d'« activiste » ou de « militant », on peut aussi questionner leurs usages. Dire « votre propos est partisan, non-objectif, engagé, militant, etc. » est une manière assez grossière de tenter de délégitimer le propos en question. La question est plutôt par qui et pour quoi ces catégories sont-elles utilisées ? Est-ce pour comprendre les problèmes identifiés par certains collectifs, leur bien-fondé, leurs propositions, ou plus trivialement pour caricaturer ces mêmes collectifs ? La multiplication des injonctions contradictoires de certaines propositions politiques gouvernementales ou de groupes privés pose la question de la légitimité de leurs positions soi-disant non partisans. Le non-respect d'engagements climatiques et écologiques, les multiples processus de *green washing* banalisés, la reconnaissance de l'effet délétère des pesticides sur les humains et le vivant et la prolongation de leur autorisation à large échelle pendant plusieurs années... Ces stratégies ont aussi une

légitimité très discutable. De quoi, au juste, sont partisanes les lectures ostensiblement caricaturales de la pensée écologique ? Plus subtilement, l'histoire du néolibéralisme et des contestations sociales nous apprend comment les problèmes écologiques et démocratiques qui se sont posés ont été contournés. Bref, je pense que c'est par le travail de recherche et de documentation que cette accusation « d'illégitimité partisane » se dissout.

Question. *Quelle place faites-vous à la sensibilité, aux émotions et aux sentiments, dans cette « écologie des liens » ?*

Vincent Devictor. C'est pour moi une question difficile car c'est ce qu'il y a au fond de plus concret. Ma première réaction spontanée est celle d'une revendication assumée de la participation essentielle de la sensibilité dans cette écologie des liens, tellement facilement écrasée dans un monde préoccupé par la rentabilité. L'inutile, le désintéressement, le choc esthétique, la tristesse mais aussi la peur, la crainte, l'embarras, l'empathie, l'arrogance font partie de ce qui nous lie. Une sensibilité de la menace a largement contribué à cristalliser les enjeux environnementaux (Vidal et Dias, 2015). Mais ce que j'entends par lien doit pouvoir comprendre quelque chose de fondamentalement étranger : le lien proprement biologique qui lie deux espèces ou une espèce et ses conditions de vie avec ou sans humains. Il y a un lien physique, irréductible entre une proie et un prédateur, entre la lumière et les plantes, les arbres et les champignons. Cette vision est pour moi assez profonde : en détruisant un individu, une population, un habitat, je détruis des liens. Cette destruction ne me laisse pas indifférent peut-être précisément parce que j'ignore la nature et le nombre des liens détruits. Ce qui me lie à cette biodiversité, c'est la reconnaissance que je ne suis pas le seul à être lié au monde biologique. Nos actions ont tellement modifié notre entourage que nous avons contraint les interactions et les liens possibles. En écologie on parle d'interactions, l'action de l'un affecte l'autre. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la notion de système, d'équilibre ou d'harmonie pour percevoir que cette érosion des liens est un problème. Si j'assèche une mare, je touche à quelque chose qui est de cet ordre, un ensemble de

liens qui m'échappent. Au fond peu importe leur nombre, leur intensité. Il se trouve que quelque chose est touché. Ce qui semble étrange c'est plutôt d'avoir séparé, isolé, catalogué, anesthésié le vivant, au point de ne plus voir cette propriété fondamentale que le vivant est un tissu de liens. Liens qui ne se comprennent pas indépendamment des corps. Il m'importe en effet de défendre que ce tissu n'est pas seulement une trame abstraite. Les liens s'incarnent très concrètement dans des corps biologiques. Liens et corps meurent. Ils sont finis et dynamiques. Mais cela ne dit rien des conditions ni des justifications de leurs destructions. La sensibilité est en jeu lorsque la menace de la destruction de ces corps liés et leur asservissement systématique semblent évitables et avoir pour origine quelque chose d'absurde. Or cette condition me semble très souvent remplie.

Question. *La biodiversité est-elle toujours une valeur positive ? Les sociétés humaines ne doivent-elles pas, en permanence, lutter contre la diversité biologique et ses maladies ? Ce que nous percevons aujourd'hui comme la nature désigne souvent des paysages largement modifiés par les activités humaines dont nous idéalisons le caractère sauvage a posteriori. La protection de la nature peut-elle s'accommoder de cela ?*

Vincent Devictor. C'est une remarque qui mérite précision. Certaines espèces sont dangereuses, la diversité du vivant peut être un obstacle, et les zones sans traces d'activités humaines sont rares : et alors ? Il est absolument compatible d'être fasciné par le requin blanc sans vouloir nager avec lui. Je me protège des bactéries pathogènes, certes, mais j'y découvre un respect possible par l'humilité que ma fragilité m'impose face à elles. Précisément car je ressens que mes actions ne sont pas toutes, toujours, guidées par ce qui me met en danger. Se protéger de la biodiversité n'implique ni ne justifie aucunement sa destruction systématique. C'est la même chose pour la catégorisation de naturel ou d'artificiel ou la disqualification de mesures de protection au motif qu'elles introduisent une intervention humaine. Peu importe au fond que ce qui est considéré comme naturel aujourd'hui soit en partie le résultat d'un impact passé d'origine humaine. Quelle conclusion tirer de cela ? Un espace

non complètement anéanti n'aurait-il pas aussi une dynamique spontanée ? Et celle-ci, dont nous ne connaissons pas la trajectoire *a priori* devrait être respectée. Constaté l'emprise de certaines activités sur un espace, est-ce l'occasion de justifier et de banaliser toutes formes d'emprise et partout ? Délimiter une zone serait-il projeter cette zone dans le domaine de l'artificiel ? Le problème n'est pas, je pense, de nier les dangers de la nature mais de reconnaître l'extraordinaire rapidité et ampleur de sa destruction par certains groupes humains dans un but discutable. Et ce que cela pose comme problème sur le plan scientifique, éthique, politique, démocratique.

Question. *N'y a-t-il pas urgence à penser la décroissance autrement que comme un effondrement ou par le prisme dépolitisé des thèses collapsologistes ?*

Vincent Devictor. L'injonction de croissance a quelque chose d'absurde et de fatigant. La manière dont les penseurs de la décroissance sont ignorés et méprisés est également très surprenante. Celle-ci peut être subie, ignorante, ou au contraire, éclairée, terrain de recherche, d'expérimentation. Mais il me semble en effet essentiel de ne pas juxtaposer la nécessité d'une décroissance et la perspective d'un effondrement. La collapsologie a eu sur mes propres recherches un effet curieux. J'ai dans un premier temps accueilli avec admiration le travail de collecte et de synthèse réalisé par les thèses collapsologistes. Rassembler une information aussi disparate sur l'hétérogénéité des dégradations du monde biologique, social et politique est un tour de force. Mais j'ai rapidement perçu, avec d'autres collègues, une première forme de difficulté à accepter la vision systémique correspondante. Envisager l'effondrement d'un système n'a rien de trivial en écologie. C'est tout un champ de recherche qui invite à beaucoup de modestie lorsqu'il s'agit de faire des prédictions sur les causes d'un effondrement, ses caractéristiques, son avènement. Mettre côte à côte les dimensions physiques, biologiques, sociales et ériger l'ensemble des variables du système Terre en descripteurs objectifs d'une situation globale est un récit qui me semble peu convaincant. Peut-être parce que j'ai pu voir Will Steffen, l'un des promoteurs du terme « anthropocène » dont les thèses et

les schémas sont largement repris par la collapsologie, faire la présentation de ce grand système Terre en train de chavirer. Ce chercheur en chimie, seul devant un écran géant représentant la terre et l'humanité en train de s'effondrer, expliquait comment changer de modèle conceptuel pour éviter le naufrage. Cela m'a paru soudainement théâtral, hors sol, déchargé de toute dimension politique et écologique. C'est exactement l'illustration d'une politique de la biodiversité sans politique, ni biodiversité. La remise en question de l'injonction de croissance comme seul cap désirable doit au contraire s'appuyer sur une politique de la biodiversité qui n'escamote ni la politique, ni la biodiversité et qui se pense et se trace dans la société civile, et non de manière solitaire devant un écran géant.

Question. *Vous parlez peu de la valeur intrinsèque de la nature. N'y a-t-il pas fondamentalement un conflit de valeurs qui explique le conflit politique que vous décrivez ?*

Vincent Devictor. La question des valeurs est souvent une question intimidante qui s'aborde en mobilisant des typologies ou des définitions. Il est pourtant possible de partir de quelque chose de simple. On constate une exigence à protéger ce qu'il reste de sauvage. Qu'il s'agisse d'individus concrets ou d'habitats, qu'il s'agisse d'une situation que j'expérimente directement ou d'une biodiversité plus lointaine difficile d'accès. Qu'il s'agisse de personnes de ma culture ou d'autres cultures, de ma génération ou de mon milieu social, ou pas. Il n'y a au fond, rien d'autre à dire de ça. Il se trouve que certains je-tu-ils-nous tenons à protéger la nature. Renoncer à cela, c'est renoncer à quelque chose de fort. Pas besoin d'universalité ou de virtuosité académique ni de penser que cette exigence est identique pour tous. Juste une attention au fait que la protection de cette altérité menacée a un sens pour beaucoup. Au fond, la question posée « à quoi sert la nature ? » n'a elle-même aucun sens pour beaucoup de cultures ou d'individus non obnubilés par la rentabilité. Un autre constat simple est qu'il y a de la conflictualité à propos des valeurs de la nature. Cette conflictualité est extrêmement positive et nécessaire, elle devient dogmatique lorsqu'on cherche à la mettre au pas d'une pensée dominante. C'est même en questionnant la manière dont

la valeur de la nature est traitée par les individus, un collectif ou plus largement des cultures différentes qu'on peut espérer définir une base plus respectueuse de la diversité. À ce titre, être capable de ne pas tout ramener, lorsqu'il est question de protection de la nature, à son utilité représente un acte thérapeutique dans un monde qui tend à être dominé par des logiques comptables et marchandes. Ne pas s'engouffrer dans l'inventaire des bénéfices que l'on tire de la nature, ou ne pas s'émouvoir de leur absence dans les comptabilités économiques est, déjà, un peu, une forme de résistance aujourd'hui. L'identification d'une valeur intrinsèque représente à ce titre un point à défendre essentiel.

Ensuite, il faut prolonger ces constats et avoir le courage d'explicitier ce qui est en jeu sur des cas concrets. L'éthique doit pouvoir se comprendre comme situationnelle et non comme une feuille de bonne conduite imposée d'on ne sait où. Il y a dans chaque situation où la relation vivant humain/non-humain est engagée, une forme d'absolu. Par exemple pour tel projet de drainage, telle destruction d'habitat, quelles sont les atteintes aux valeurs portées par la collectivité ? Sont-elles celles qui se sont imposées par une idéologie de croissance, un intérêt commun vaguement constaté dans une enquête publique approximative ? Pourquoi et pour qui ce projet de destruction va-t-il être autorisé ? A-t-on vraiment pensé aux atteintes portées à tout ce qui va souffrir ou définitivement être détruit socialement et biologiquement si ce projet se réalise ? Faut-il, pour être impacté par un bulldozer, être doté d'une capacité de sentir ? De transmettre de l'information ? À quel titre l'humain serait-il le seul à porter un statut moral, voire le seul être à avoir le double privilège d'être un patient moral (les actions qu'il subit peuvent être qualifiées de bien/mal) et un agent moral (ses actions peuvent être qualifiées de bien/mal) ? Ce questionnement éthique est bien trop souvent absent des politiques de destruction.

Question. *Au-delà de la résistance que vous évoquez à la fin, assistons-nous à une re-politisation du conflit ?*

Vincent Devictor. Il me semble que oui, et c'est très enthousiasmant. Des signaux faibles, comme la multiplication

des alertes produites par différents milieux culturels, non restreints aux experts et aux scientifiques constituent un foyer de résistance actif indéniable. Les différentes formes de luttes et de collectifs qui se mobilisent se font plus visibles, plus audacieuses. Le stade de la prise de conscience est finalement dépassé par le refus de consentir aux solutions actuelles à la crise écologique et aux différentes formes de domination et d'injustice. La dégradation de la biodiversité n'est qu'une manifestation parmi d'autres que quelque chose se détraque y compris sur le plan social. Les contestations se multiplient et se diversifient, y compris dans les classes les plus populaires. Un refus de consentir au seul schéma de croissance néolibéral adopte aujourd'hui des contours multiples, imprévisibles. Ce schéma est coriace, plein de promesses, de mécanismes de protection et de justification. Mais les formes d'engagement et de luttes possibles ne manquent pas.

Références bibliographiques

Adams W.M., 2017. Sleeping with the enemy? Biodiversity conservation, corporations and the green economy. *Journal of Political Ecology*, 24: 200-341

Van Andel J., Aronson J., 2012. *Restoration Ecology. The New Frontier*, 2nd ed. Hoboken, Wiley-Blackwell

Aspe C., Jaqué M., 2012. *Environnement et société. Une analyse sociologique de la question environnementale*. Versailles, éditions Quæ

Apostolopoulou E., Adams W.M., 2017. Biodiversity offsetting and conservation: Reframing nature to save it. *Oryx*, 51 (1): 23-31. doi:10.1017/S0030605315000782

Arnold R., 1987. *Ecology Wars. Environmentalism as if people mattered*. s.l., Free Enterprise Press

Bar-On Y.M., Phillips R. et Milo R., 2018. The biomass distribution on Earth. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 115 (25): 6506-6511. doi:10.1073/pnas.1711842115. <<http://www.pnas.org/lookup/doi/10.1073/pnas.1711842115>> (consulté le 20 avril 2021)

BBOP (Business and Biodiversity Offsets Programme), 2012. *Standard on biodiversity offsets. Business and Biodiversity Offsets Programme*. Washington DC, BBOP

Calvet C., Ollivier G. et Napoleone C., 2015. Tracking the origins and development of biodiversity offsetting in academic research and its implications for conservation: A review. *Biological Conservation*, 192. Elsevier B.V.: 492-503. doi:10.1016/j.biocon.2015.08.036

Ceballos G., Ehrlich P.R. et Dirzo R., 2017. Biological annihilation via the ongoing sixth mass extinction signaled by vertebrate population losses and declines. *Proceedings of the National Academy of Sciences*: 201704949. doi:10.1073/pnas.1704949114.

<<http://www.pnas.org/lookup/doi/10.1073/pnas.1704949114>>
(consulté le 20 avril 2021)

Chamayou G., 2018. *La Société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*. Paris, La fabrique

Chase J.M. et Myers J.A., 2011. Disentangling the importance of ecological niches from stochastic processes across scales. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 366 (1576): 2351-2363. doi:10.1098/rstb.2011.0063. <<http://rstb.royalsocietypublishing.org/cgi/doi/10.1098/rstb.2011.0063>> (consulté le 20 avril 2021)

Conway E.M., Oreskes N., 2014. *Les marchands de doute*. Paris, Pommier

Costanza R., Arge R., Groot R.D., Farberk S., Grasso M., Hannon B., Limburg K., Naeem S., O'Neill R.V., Paruelo J., Raskin R.G., Suttonk P. et van den Belt M., 1997. The value of the world's ecosystem services and natural capital. *Nature*, 387 (May): 253-260. doi:10.1038/387253a0

Daily G.C. (dir.), 1997. *Nature's Services. Societal dependence on natural ecosystems*. Washington D.C., Island Press

Dambrine E., Dupouey J.L., Laüt L., Humbert L., Thinon M., Beaufils T., et Richard H., 2007. Present forest biodiversity patterns in France related to former roman agriculture. *Ecology*, 88: 1430-1439. doi:10.1890/05-1314

Diffenbaugh N.S. et Burke M., 2019. Global Warming has increased global economic inequality. *Proceedings of the National Academy of Science of the United States of America*, 116: 9808-9813

Dirzo R., Young H.S., Galetti M., Ceballos G., Isaac N.J.B., Collen B., 2014. Defaunation in the Anthropocene. *Science*, 345 (6195): 401-406. doi:10.1126/science.1251817

Dupouey J.L., Dambrine E., Laffite J.D., Moares C., 2002. Impact of past land use on forests soils and biodiversity. *Ecology*, 83: 2978-2984

Dupuy J.-P., 2020. Contre les collapsologues et les optimistes béats, réaffirmer le catastrophisme éclairé. Comment donc analyser les implications du type de prophétie que préconisent Jonas et Anders? 1-7. *AOC*

Elhacham E., Ben-uri L., Grozovski J., Bar-On Y.M., Milo R., 2020. Global human-made mass exceeds all living biomass. *Nature*, 588 (November 2019). Springer US. doi:10.1038/s41586-020-3010-5

Felli R., 2016. *La grande adaptation*. Paris, Seuil

Flather C.H., Hayward G.D., Beissinger S.R. et Stephens P.A., 2011. Minimum viable populations: Is there a “magic number” for conservation practitioners? *Trends in Ecology and Evolution*, 26 (6): 307-316. doi:10.1016/j.tree.2011.03.001

Fleury C., 2020. *Ci-gît l'amer. Guérir du ressentiment*. Paris, Gallimard

Foucault M., 1994. Pouvoir et corps. In : *Dits et écrits*, t. II, p. 757. Paris, Gallimard

Franta B., 2018. Early oil industry knowledge of CO₂ and global warming. *Nature Climate Change*, 8: 1024-1025

Fukami T., 2015. Historical Contingency in Community Assembly: Integrating Niches, Species Pools, and Priority Effects. *Annual Review of Ecology, Evolution, and Systematics*, 46 (1): 1-23. doi:10.1146/annurev-ecolsys-110411-160340. <<http://www.annualreviews.org/doi/10.1146/annurev-ecolsys-110411-160340>> (consulté le 20 avril 2021)

Forz A., 1974. Leur écologie et la nôtre. *Le Sauvage*, avril 1974

Grayson M.M. et Shepard. T.R., 1973. *The Disaster Lobby, Prophets of Ecological Doom and Other Absurdities*. Chicago, Follett Pub. Co

Hardin G., 1968. Commons 13. *Science*, 162 (June): 1243-1248. doi:10.1126/science.162.3859.1243

Johns D. et DellaSala D.A., 2017. Caring, killing, euphemism and George Orwell: How language choice undercuts our mission. *Biological Conservation*, 211: 174-176. doi:10.1016/j.biocon.2017.03.030

Lanaspeze B. et Schaffner M., 2021. *Les pensées de l'écologie. Un manuel de poche*. Paris, Wildpoject

Larrère C. et Larrère R., 2020. *Le pire n'est pas certain*. Paris, Premier Parallèle

- Mace G.M., Collar N.J., Gaston K.J., Hilton-Taylor G., Akçakaya H.R., Leader-Williams N., Milner-Gulland E.J. et Stuart S.N., 2008. Quantification of Extinction Risk: IUCN's System for Classifying Threatened Species. *Conservation Biology*, 22 (6): 1424-1442. doi:10.1111/j.1523-1739.2008.01044.x. <<https://conbio.onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/j.1523-1739.2008.01044.x>> (consulté le 20 avril 2021)
- Maris V., 2014. *Nature à vendre*. Versailles, éditions Quæ
- Marris E., 2007. Conservation priorities: What to let go. *Nature*, 450 (7167): 152-155. doi:10.1038/450152a
- Marsolier M.-C. et Burgat F., 2020. *Le mépris des « bêtes »*. Paris, Presses universitaires de France
- Mbembe A., 2020. *Brutalisme*. Paris, La Découverte
- Méral P., 2012. Le concept de service écosystémique en économie : origine et tendances récentes. *Natures Sciences Sociétés*, 20 (1): 3-15. doi:10.1051/nss/2012002. <<http://www.nss-journal.org/10.1051/nss/2012002>> (consulté le 20 avril 2021)
- Murdoch W., Polasky S., Wilson K.A., Possingham H.P., Kareiva P. et Shaw R., 2007. Maximizing return on investment in conservation. *Biological Conservation*, 139 (3): 375-388. doi:10.1016/j.biocon.2007.07.011. <<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320707002790>> (consulté le 20 avril 2021)
- Myers N., Mittermeier R.A., Mittermeier C.G., da Fonseca G.A.B. et Kent J., 2000. Biodiversity hotspots for conservation priorities. *Nature*, 403 (6772): 853-858. doi:10.1038/35002501. <<http://www.nature.com/articles/35002501>> (consulté le 20 avril 2021)
- Nunes-Neto N., Moreno A. et El-Hani C.N., 2014. Function in ecology: An organizational approach. *Biology and Philosophy*, 29 (1): 123-141. doi:10.1007/s10539-013-9398-7
- Otero I., Farrell K.N., Pueyo S., Kallis G., Kehoe L., Haberl H., Plutzer C., Hobson P., García-Márquez J., Rodríguez-Labajos B., Martin J.-L., Erb K.-H., Schindler S., Nielsen J., Skorin T., Settele J., Essl F., Gómez-Baggethun E., Brotons L., Rabitsch W., Schneider F. et Pe'er G., 2020. Biodiversity policy beyond

economic growth. *Conservation Letters*, 13 (4). John Wiley & Sons, Ltd: e12713. doi:10.1111/conl.12713

Perga M-E., Bruel R., Rodriguez L., Guénand Y. et Bouffard D., 2018. Storm impacts on alpine lakes: antecedent weather conditions matter more than the event intensity. *Global Change Biology*: 0-2. doi:10.1111/gcb.14384. <<http://doi.wiley.com/10.1111/gcb.14384>> (consulté le 20 avril 2021)

Peterson M.N., Peterson M.J. et Peterson T.R., 2005. Conservation and the myth of consensus. *Conservation Biology*, 19 (3): 762-767. doi:10.1111/j.1523-1739.2005.00518.x

Pimm S.L., Jenkins C.N., Abell R., Brooks T.M., Gittleman J.L., Joppa L.N., Raven P.H., Roberts C.M. et Sexton J.O., 2014. The biodiversity of species and their rates of extinction, distribution, and protection. *Science*, 344 (6187). doi:10.1126/science.1246752

Porter T.M., 1995. *Trust in Numbers: The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*. Princeton University Press. Vol. 22. s.l.: s.n. doi:10.1136/bmj.311.7002.460a

Radkau J., 2008. *Nature and Power. A global history of the environment*. Cambridge, Cambridge University Press

de Ricklès A. et Gayon J., 2011. Fonction. In: *Les mondes darwiniens*, 177-204. Paris, Syllepse

Rowell A., 1996. *Green Backlash: Global Subversion of the Environment Movement*. Londres, Routledge

Scheidel A., Del Bene D., Liu J., Navas G., Mingorría S., Demaria F., Avila S., Roy B., Ertör I., Temper L., Martínez-Alier J., Institut De Ciència et Universitat Autònoma De Barcelona. 2020. Environmental conflicts and defenders: A global overview. *Global Environmental Change*, 63 (April). doi:10.1016/j.gloenvcha.2020.102104

Schulze E.D. et Mooney H.A., 1994. *Biodiversity and Ecosystem Function*. New York, Springer. doi:10.1126/science.1217245

Shaffer M.L., 1981. Minimum populations sizes for species conservation. *BioScience*, 31: 131-134

Stiegler B., 2019. *Il faut s'adapter ! - Sur un nouvel impératif politique*. Paris, Gallimard

Takacs D., 1996. *The Idea of Biodiversity: Philosophies of Paradise*. Baltimore, Johns Hopkins University Press

Vale M.M., Berenguer E., de Menezes M.A., Viveiros de Castro E.B., Pugliese L., de Siqueira L. et De Cassia Q. Portela R., 2021. The COVID-19 pandemic as an opportunity to weaken environmental protection in Brazil. *Biological Conservation*, 255 (October 2020)

Venter O., Magrath A., Outram N., Klein C.J., Possingham H.P., Di Marco M. et Watson J.E.M., 2018. Bias in protected-area location and its effects on long-term aspirations of biodiversity conventions. *Conservation Biology*, 32 (1): 127-134. doi:10.1111/cobi.12970. <<https://conbio.onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/cobi.12970>> (consulté le 20 avril 2021)

Vidal F. et Dias N., 2015. *The Endangerment Sensibility*. Routledge Environmental Humanities

Violle C., Navas M.L., Vile D., Kazakou E., Fortunel C., Hummel I. et Garnier E., 2007. Let the concept of trait be functional! *Oikos*, 116 (5): 882-892. doi:10.1111/j.2007.0030-1299.15559.x

Walker B.H., 1992. Biodiversity and Ecological Redundancy. *Conservation biology*, 6: 18-23

Watson R.T., 2005. Turning science into policy: challenges and experiences from the science-policy interface. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 360 (1454): 471-477. doi:10.1098/rstb.2004.1601. <<http://rstb.royalsocietypublishing.org/cgi/doi/10.1098/rstb.2004.1601>> (consulté le 20 avril 2021)

Watzlawick P., 1988. *Comment réussir à échouer*. Paris, Seuil

Wilson E.O., 1988. *Biodiversity*. Washington D.C., The National Academies Press. doi:10.1111/j.1523-1739.1990.tb00309.x



Pourquoi réussissons-nous à échouer avec autant de brio en matière de politique écologique ? Cet ouvrage éclaire les conditions d'impossibilité de la gouvernance de la biodiversité. L'auteur retrace le rôle de la notion de biodiversité et des sciences de la conservation dans l'affrontement idéologique des années 1980. La gestion des ressources devient le maître-mot, le développement durable un cri de ralliement pacificateur, et la nature une variable d'ajustement. C'est la disparition du contenu politique de la crise de la biodiversité. Il expose ensuite comment la crise de la biodiversité est privée de sa dimension écologique. Le vivant est considéré par les politiques de la nature comme un ensemble d'entités inertes qui se prêtent au tri, aux analyses coûts-bénéfiques ou à la substitution. Ce double effacement, politique et écologique, participe à forger l'imaginaire d'une gestion globale de la biodiversité. Si le défi écologique demeure figé dans ce double effacement, il ne peut que réussir à échouer. Comment sortir de cette spirale mortifère et peu stimulante ? Cet ouvrage cherche à identifier les points à défendre pour rejeter ce modèle managérial de la crise écologique.



Titulaire d'un double doctorat en écologie et en philosophie VINCENT DEVICTOR est directeur de recherche au CNRS à l'Institut des sciences et de l'évolution de Montpellier. Il poursuit une recherche interdisciplinaire sur l'impact de la destruction des habitats, des pratiques agricoles ou du changement climatique sur la biodiversité. Il interroge l'articulation entre les connaissances scientifiques et les politiques publiques en matière de biodiversité. Il est lauréat en 2013 du prix La Recherche.

9,50 €

ISBN : 978-2-7592-3438-7

ISSN : 1269-8490

